

Problèmes Economiques Contemporains

Cours donné à l'Université du Mans en 2003/2004

Patrice Dumas

Ce cours a pour intitulé “Problèmes économiques contemporains”, il s’agit d’une introduction littéraire à l’économie, centrée autour de thèmes d’actualité.

Copyright (C) 2004 Patrice Dumas.

Permission vous est donnée de copier, distribuer et/ou modifier ce document selon les termes de la Licence GNU Free Documentation License, Version 1.2 publiée par la Free Software Foundation ; sans section inaltérable, sans texte de première page de couverture, ni texte de dernière page de couverture. Une copie de la licence est incluse dans la section intitulée “GNU Free Documentation License.”

Permission is granted to copy, distribute and/or modify this document under the terms of the GNU Free Documentation License, Version 1.2 published by the Free Software Foundation; with no Invariant Sections, with no Front-Cover, and with no Back-Cover Texts. A copy of the license is included in the section entitled “GNU Free Documentation License.”

Une traduction non officielle de la précédente version (version 1.1) de la “GNU Free Documentation License” en français est disponible [ici](#).

Merci d’envoyer vos remarques et corrections à dumas@centre-cired.fr, que j’ai la possibilité de les intégrer.

Table des matières

1	Introduction au circuit économique	1
1.1	Les entreprises : production et rémunération	1
1.2	Les ménages : consommation et fourniture des facteurs de production	1
1.3	Les sociétés financières : financement de l'économie	1
1.4	Les administrations publiques : redistribution, biens et services publics	2
1.5	Le reste du monde	2
2	Les agents et le circuit économique	2
2.1	Les agents pour la comptabilité nationale	2
2.1.1	Les ménages	2
2.1.2	Les sociétés non financières	3
2.1.3	Les sociétés financières	3
2.1.4	Administrations publiques	3
2.1.5	Administrations privées	3
2.2	La production	3
2.2.1	Production marchande	4
2.2.2	Production non marchande	4
2.3	Distribution des revenus et transferts	4
2.3.1	Les revenus des facteurs de production	4
2.3.2	Les transferts sociaux	5
2.3.3	Les impôts	5
2.4	Consommation	5
2.5	Épargne et investissement	5
2.6	Transactions financières	5
3	Marchés et comportements	5
3.1	La théorie	6
3.2	Les marchés de biens	7
3.2.1	La concurrence monopolistique	8
3.2.2	L'indice des prix	8
3.3	Le marché du travail	9
3.4	L'investissement	9
3.5	Les marchés du crédit et la création monétaire	9
3.5.1	La monnaie	9
3.5.2	Le marché de court terme et la création monétaire	10
3.5.3	Le crédit de long terme	10
3.6	Les marchés financiers	10
3.7	Change et marchés de devises	11

4	Le rôle de l'Etat	12
4.1	Redistribution et couverture des risques sociaux	12
4.2	Fourniture de biens collectifs et de services d'intérêt général	13
4.3	Réglementation	13
4.4	Politique économique conjoncturelle	14
4.4.1	Politique budgétaire	14
4.4.2	Politique monétaire	14
4.4.3	L'exemple des Etats-Unis	15
4.5	Politique économique structurelle	15
5	Population active et chômage	15
5.1	Les différents types de travail	15
5.2	L'évolution de la population active	16
5.2.1	Evolution de la population	16
5.2.2	Composition de la population active	16
5.2.3	Evolution de la part des secteurs	16
5.3	Le chômage	17
5.3.1	Mesure du chômage	17
5.3.2	Les causes du chômage	18
5.3.2.1	Le coût du travail	18
5.3.2.2	La faiblesse de la demande	19
5.3.2.3	L'évolution de la productivité, de la demande et de la croissance	19
5.3.2.4	Le chômage depuis les années 70	20
5.3.3	Des solutions ?	20
5.3.3.1	La flexibilité du travail	20
5.3.3.2	La réduction des coûts du travail	21
5.3.3.3	Relance budgétaire	21
5.3.3.4	L'action sur la productivité	21
5.3.3.5	La réduction du temps de travail (RTT)	22
5.3.4	L'exemple des autres pays	22
6	Les inégalités et la redistribution	22
6.1	L'accession au marché du travail	22
6.2	Les inégalités de salaire	23
6.3	Les inégalités de revenu	24
6.4	La redistribution	24
6.4.1	Les différents types de redistribution	24
6.4.1.1	L'assurance contre les risques sociaux	24
6.4.1.2	La redistribution	24
6.4.2	L'efficacité de la redistribution	25
6.4.2.1	Prélèvements et redistribution du revenu	25
6.4.2.2	L'imposition du capital	25
6.4.2.3	Prestations et fourniture de biens collectifs	26
6.5	Les retraites	26
6.5.1	Les causes du déficit à venir	26
6.5.2	Les solutions possibles	27
6.6	La sécurité sociale	28

7	L'intégration européenne	29
7.1	L'intégration des marchés	29
7.2	La monnaie unique	30
7.3	La politique économique Européenne	31
7.3.1	Une politique de rigueur	31
7.3.2	Mais une conjoncture peu favorable	32
7.4	L'élargissement de l'Union Européenne	32
8	Biens collectifs et service public	33
8.1	Les défaillances du marché	33
8.1.1	Les externalités	33
8.1.1.1	La correction des externalités	34
8.1.1.2	La taxe	34
8.1.1.3	La réglementation	35
8.1.1.4	La négociation directe	35
8.1.1.5	L'appropriation des biens externes	35
8.1.1.6	Les problèmes environnementaux globaux	35
8.1.2	Monopoles naturels	36
8.1.3	Biens collectifs	37
8.1.3.1	Définition et exemples	37
8.1.3.2	Le savoir	39
8.1.3.3	L'art	40
8.1.3.4	Les logiciels	41
8.1.4	La correction des défaillances du marché	42
8.2	Les services d'intérêt généraux	42
8.2.1	Présentation	42
8.2.2	L'évolution des services d'intérêt généraux	43
9	Les inégalités du développement	44
9.1	Quelles mesures pour le développement ?	44
9.2	La dette	44
9.3	Les firmes multinationales et le dualisme	45
9.4	Commerce mondial et spécialisation	46
9.4.1	Spécialisation dans les ressources naturelles	46
9.4.1.1	Exportations de produits primaires	46
9.4.1.2	Exportations de produits pétroliers	46
9.4.2	Spécialisation dans l'exportation de produits manufacturés	47
9.4.3	Industries lourdes ou substitutions aux importations	47
9.5	Les disparités au sein des pays en développement	48
9.5.1	L'agriculture	48
9.5.2	Population	48
9.5.3	La pauvreté	49
9.5.4	Des progrès généraux	49

Annexe A Licence..... 49
A.1 GNU Free Documentation License 49
A.1.1 ADDENDUM: How to use this License for your documents
..... 56

1 Introduction au circuit économique

1.1 Les entreprises : production et rémunération

Ce sont des unités dont l'activité principale est la production de biens ou de services vendus sur un marché. Elles utilisent des facteurs de production qu'elles rémunèrent (salaires et profits, les revenus des facteurs de production). Elles achètent et vendent des biens à d'autres entreprises, que l'on appelle consommations intermédiaires. Elles vendent également les biens et services qu'elles produisent aux ménages pour leur consommation. Elles décident de l'investissement, c'est-à-dire des opportunités d'augmentation du capital.

La production des entreprises est mesurée par la valeur ajoutée (VA) : c'est la différence entre la valeur des biens vendus et la valeur des biens achetés pour être transformés. La production est mesurée par la somme des valeurs ajoutées. Cette méthode permet de ne pas compter deux fois une production si elle est elle-même utilisée pour produire un autre bien. Le bilan est $P = R + I$, avec P la production, R le revenu des facteurs de production et I l'investissement.

1.2 Les ménages : consommation et fourniture des facteurs de production

Les ménages sont les agents dont les fonctions sont la consommation et la fourniture des moyens de production. Ils achètent les biens et services produits par les entreprises avec les rémunérations qu'ils ont reçues de ces dernières. Ils travaillent et fournissent le capital aux entreprises en étant propriétaire du capital des firmes (et donc des firmes) ou en prêtant.

Si on suppose que les ménages consomment tout leur revenu on obtient $R = C$, le revenu des factuers, R qui est également le revenu des ménages est égal à leur consommation. En substituant dans l'expression précédente, Il vient $P = C + I$. La production est utilisée pour la consommation et l'investissement.

Si les ménages ne consomment pas tout leur revenu (comme c'est en général le cas) ils ont une épargne. Parallèlement les entreprises disposent de biens invendus, et si les entreprises ont anticipé le niveau de consommation, ce sont des biens d'investissement. Les entreprises demandeuses pour ces biens vont récupérer l'épargne des ménages en leur empruntant ou en leur vendant des parts d'entreprise. L'investissement fait par les enterprises sans récupérer l'épargne des ménages s'appelle l'autofinancement. C'est également une forme d'épargne, mais des entreprises.

Les équations deviennent, pour les entreprises, $P+S = R+A+Im$, pour les ménages, $R = C+S$, S étant l'épargne des ménages A étant l'autofinancement et Im étant l'investissement financé par les ménages. Et on a dans ce cas $I = A + Im$. Ces placements et prêts sont rémunérés par les revenus du capital. L'autofinancement ne tient pas lieu à une rémunération supplémentaire directe pour les détenteurs du capital mais ce nouveau capital leur appartient.

1.3 Les sociétés financières : financement de l'économie

On vient de voir comment le revenu des agents présentant une capacité de financement (l'épargne des ménages) peut passer vers les agents ayant un besoin de financement. Dans

notre exemple, il n'y avait pas d'intermédiaires mais ces mouvements peuvent également passer par les sociétés financières. Ces agents ont deux fonctions:

1. créer de la monnaie,
2. permettre le financement des agents ayant un besoin de financement par ceux qui ont une capacité de financement. Ce sont des intermédiaires financiers.

Parmi ces agents, on trouve en particulier les banques et les sociétés de crédit, les caisses d'épargne. Les agents ayant une capacité de financement placent leur épargne dans les banques, les agents ayant un besoin de financement empruntent.

1.4 Les administrations publiques : redistribution, biens et services publics

Il existe un agent avec lequel les échanges ne se font pas forcément sur un marché, c'est l'Etat. L'Etat récupère une partie des revenus par le biais de cotisations et impôts et en redistribue une partie. Il produit également des biens qui ne sont pas vendus sur des marchés mais disponibles gratuitement ou à un coût qui n'est pas fixé sur un marché (équipements collectifs, éducation, sécurité). Pour cela, il paye des salaires aux ménages et achète des biens (consommation et investissement des administrations) aux entreprises.

Pour évaluer la production des administrations publiques, étant donné qu'il n'y a pas de prix de vente, les coûts de production (salaires et consommations intermédiaires) sont utilisées pour évaluer la valeur ajoutée des administrations publiques.

1.5 Le reste du monde

Tous les échanges ne se font pas à l'intérieur du pays. Un agent fictif est introduit pour permettre de représenter ces échanges avec les agents des autres pays, cet agent est le reste du monde. Des biens sont échangés avec cet agent, ce sont les importations et exportations, il y a également des parts d'entreprises ou d'autres placements qui sont achetées et vendues, et enfin des revenus sont reçus et donnés.

2 Les agents et le circuit économique

2.1 Les agents pour la comptabilité nationale

2.1.1 Les ménages

Les ménages sont des personnes physiques vivant dans une communauté de lieu et dont une des activités est la consommation de biens achetés sur un marché. La consommation est l'activité qui définit les ménages, cependant ceux-ci peuvent également produire et investir.

Parmi les ménages concernés par la production, on trouve les travailleurs indépendants qui possèdent à la fois leur travail et leur capital (artisan, médecin libéral, agriculteur) et les entrepreneurs indépendants qui possèdent la totalité du capital utilisé pour une production (par exemple les petits commerçants). Les ménages qui possèdent leur habitation sont considérés comme se louant à eux-même leur logement, de même ceux qui ont un jardin comme se vendant eux-même leur production. L'achat ou la construction d'une maison est considéré comme un investissement.

Il existe de nombreuses différences entre les ménages. Tout d'abord il y a la distinction entre actifs et inactifs. Les actifs sont ceux qui travaillent ou cherchent du travail. Dans les actifs qui travaillent on trouve les salariés et professions indépendantes. Certains inactifs ont des revenus du capital, mais nombre des inactifs n'en ont pas, leur revenu provient de transferts. La part de la population qui détient du capital est relativement faible.

A ces différences d'activité et de patrimoine correspondent des différences de revenu, les inactifs ne possédant pas de capital étant les plus pauvres, tandis les salariés les mieux payés sont également les détenteurs du capital.

2.1.2 Les sociétés non financières

Ce sont tous les agents dont l'activité principale est la production de biens ou de services vendus sur un marché. Les entreprises publiques qui produisent des biens vendus sur un marché entrent dans cette catégorie (France Telecom, SNCF, EDF, La poste), même lorsqu'elles ont des missions de service public et des prix régulés (cabines de France Telecom, prix unique pour EDF).

2.1.3 Les sociétés financières

Les banques, caisses d'épargne et instituts de crédit sont des intermédiaires financiers qui créent la monnaie. Les assurances et mutuelles sont également des sociétés financières, elles transforment le risque individuel en risque collectif. Elles garantissent un paiement en cas de réalisation d'un risque pour les assurés, qui ont leur ont versés des cotisations (certains risques sont gérés par les administrations publiques).

2.1.4 Administrations publiques

Elles produisent des services non marchands dont vont bénéficier les autres agents.

On distingue les administrations publiques centrales (ministères financés par le budget de l'Etat voté au parlement), les administrations locales (collectivités territoriales essentiellement financées par les recettes fiscales locales), et enfin les administrations de sécurité sociale qui fournissent aux assurés des prestations (retraite, santé, chômage, famille) financées par des cotisations qui sont, en général, obligatoires.

2.1.5 Administrations privées

Les administrations privées produisent des services non marchands pour certains agents. Ce sont souvent des associations à but non lucratif (cultes, syndicats, partis politiques. . .) subventionnées par l'Etat (associations d'aide aux réfugiés politiques) ou bien dépendantes des cotisations de leurs adhérents (syndicats).

2.2 La production

Pour avoir la production réelle il faut ajouter les impôts prélevés directement sur la production, en particulier TVA, et retrancher les subventions à la production. Cette production totale est mesuré par le PIB, Produit Intérieur Brut. C'est la somme des valeurs ajoutés (VA). Dans le secteur marchand c'est le produit de la vente qui permet de calculer la VA. Pour les biens non marchands, ce sont les coûts de production qui sont utilisés. Lorsqu'il n'y a ni vente ni coûts de production une production n'est pas comptabilisé dans le PIB. Comme exemples d'activités non comptabilisées on peut citer le travail des personnes au

foyer, ainsi que certains loisirs. Cette manière de comptabiliser a pour conséquence que se marier avec son personnel de ménage fait baisser le PIB.

Ce n'est pas un indicateur parfait du niveau de production mais c'est un encore plus mauvais indicateur de l'utilité, la satisfaction. Ainsi toutes les productions sont comptées de la même façon même si ce sont des productions réparatrices (médicaments par exemple ou journée d'hôpital) ou des coûts de transaction (prendre sa voiture pour aller faire ses courses) ou encore la destruction du patrimoine. C'est malgré tout un indicateur très utilisé, en particulier pour la mesure de la croissance.

La production est faite à partir de travail, de capital et de consommations intermédiaires. De tout cela seul le travail est nécessaire en théorie mais en pratique quasiment tous les producteurs utilisent des machines ou des outils et des produits consommés lors de la production (matières premières par exemple).

Le capital est l'ensemble des biens physiques durables de production. On utilise le mot capital dans deux autres sens :

1. pour de l'argent placé dans une banque, d'une caisse d'épargne,
2. pour le capital d'une société, au sens comptable correspondant à l'ensemble des apports financiers des propriétaires.

En fait ces deux types de capitaux financiers sont reliés au capital physique car ils permettent d'acquérir ou représentent la valeur de ce capital.

Dans la société capitaliste, ce sont les détenteurs du capital, et non les travailleurs qui décident dans l'entreprise et ce sont également eux qui possèdent ce qui est produit.

2.2.1 Production marchande

Les sociétés non financières et les ménages (en particulier pour ce qui concerne l'auto-consommation) sont les principaux producteurs de biens marchands. La production de biens marchands peut également être une activité annexe des autres agents, comme par exemple les administrations publiques qui publient des livres.

La part des différentes activités dans la production totale varie avec le temps. On observe ainsi un recule relatif de la part de l'agriculture et une augmentation relative de la part des transports, des loisirs et de la santé. La part de l'industrie a augmenté jusque dans les années 70 mais depuis décline relativement aux services.

2.2.2 Production non marchande

Elle est le fait des administrations. Cette production n'est pas vendue sur un marché et comprend entre autres l'éducation, la justice, la défense, la police, une partie de l'action culturelle, les routes.

2.3 Distribution des revenus et transferts

2.3.1 Les revenus des facteurs de production

La production a pour contrepartie des revenus versés aux facteurs de production. Ce sont les salaires et les revenus du capital. Les salaires constituent la plus grande partie de ces revenus. Le capital est rémunéré sous forme de paiements d'intérêts si il a été acheté par un emprunt, sous la forme de dividendes si il s'agit d'une société par action, ou encore sous forme de revenu disponible après paiement des revenus des autres facteurs.

2.3.2 Les transferts sociaux

Les ménages et entreprises payent des cotisations et des charges aux administrations publiques. Celles-ci reversent des prestations en cas de maladie, de chômage, pour les enfants ou la retraite.

2.3.3 Les impôts

Les principaux impôts sont l'impôt sur le revenu payé par les personnes en fonction de leur revenu, l'impôt sur les sociétés payés sur les bénéfices, et les impôts locaux.

2.4 Consommation

C'est la consommation des ménages. La structure de la consommation change avec le revenu, en particulier la part de l'alimentation est maintenant faible le logement reste important (loyers ou loyers auto-consommés), la part des transports, de la santé et des loisirs augmente. De la même façon que pour le revenu des disparités importantes existent pour la consommation.

2.5 Epargne et investissement

L'épargne est ensuite utilisée pour l'investissement. On peut distinguer deux types d'investissement :

- si cet investissement remplace du capital obsolète ou usé, c'est l'amortissement ;
- s'il correspond à du capital nouveau, il s'agit d'une accumulation nette de capital.

L'accumulation nette correspond également à une augmentation de la valeur du capital.

L'investissement peut également être considéré comme un investissement de capacité, qui permet d'augmenter les quantités produites, ou comme un investissement de productivité qui permet de fabriquer autant mais à un coût plus faible. En pratique les investissements sont souvent des deux types à la fois mais cette distinction reste quand même pertinente.

2.6 Transactions financières

Toutes les opérations de vente ou d'achat, quelle que soit le type de bien ont une contrepartie monétaire. Lorsque l'on regarde le résultat net, il y a des agents qui finissent par avoir dépensé plus que ce qu'ils ont gagné. De façon symétrique d'autres agents ont forcément la contrepartie en revenu disponible. Les agents ayant besoin de financement vont contracter des dettes auprès des agents ayant une capacité de financement, sous forme de titres (obligations, actions) de prêts ou de monnaie.

3 Marchés et comportements

Pour l'instant on a parlé de flux de bien et de monnaie sans parler de valeur ou de prix. Nous allons donc maintenant nous pencher sur la question des marchés, de leur fonctionnement et de la formation des prix.

Même si on ne s'intéresse qu'aux flux, la valeur monétaire associée est intéressante, puisque c'est ce qui permet d'additionner les différents produits. Pour mesurer la production, par exemple, et rendre comparable la production de voitures et de tomates, on va

multiplier ces biens par leurs prix, ce qui donne leur valeur, avant de les additionner, de comparer leur poids dans la consommation ou de faire toute autre mesure.

Les marchés apparaissent à divers niveaux dans le circuit (marché des biens, du travail, marché financier pour le capital. . .). Après un bref rappel théorique nous allons détailler ces différents marchés.

3.1 La théorie

Un marché est un lieu de rencontre des offres et des demandes de biens et de services sur lequel va s'établir un prix. Un prix est associé à chaque bien. C'est la quantité de monnaie que l'on doit donner pour avoir une unité de ce bien. Pour chaque produit il y a un marché. De nombreux marchés peuvent être rassemblés à certains endroits, comme par exemple dans une échoppe sur une place du marché (on trouve de nombreux produits qui sont chacun associés à un marché dans une épicerie qui vendrait à la fois des tomates, sur le marché de la tomate, des pots de moutarde, sur le marché des pots de moutarde), ou être spécialisés comme dans le cas de la vente d'automobile (on ne trouve que des automobiles chez un concessionnaire).

La théorie que nous évoquons est la théorie néoclassique.

Il y a des offreurs (vendeurs) et des demandeurs (acheteurs) qui se portent sur un marché sur lequel un prix détermine la valeur d'une unité échangée. Le marché permet la coordination entre les offreurs et les demandeurs. Les acteurs ont une offre ou une demande qui dépend du prix. La demande est la quantité de bien qu'un acheteur désirera acheter pour un prix donné. Cette demande décroît quand les prix augmentent : plus c'est cher moins on achète. L'offre augmente avec les prix : plus c'est cher plus on vend. Il existe un prix d'équilibre qui est tel que l'offre est égale à la demande. La théorie stipule que le prix se fixe à ce niveau, de telle sorte que l'offre est égale à la demande, si il n'y a pas de contrainte au fonctionnement du marché.

Comment cela se passe-t-il ? On peut en donner une idée. Supposons par exemple que la demande est supérieure à l'offre. Cela correspond à un prix faible. Dans ce cas les demandeurs qui ne pourraient pas acheter le bien sont prêts à le payer plus cher. Symétriquement les offreurs veulent bien mettre plus de biens sur le marché si les prix augmentent. Un nouveau prix plus élevé va donc émerger, les offreurs pouvant profiter d'un prix plus élevé puisque de nombreux acheteurs sont prêts à payer ce prix. Et ainsi de suite jusqu'au prix d'équilibre.

La demande, ou l'offre, dépend également du revenu de l'agent concerné. Plus le revenu est élevé, plus la demande est importante. Symétriquement, plus le revenu est faible plus on est prêt à accepter un prix bas tant que l'on peut vendre.

Il y a plusieurs marchés simultanés et les revenus des agents acheteurs dépendent des prix sur les autres marchés où ils sont vendeurs. Par exemple les revenus des ménages proviennent des salaires et ils achètent des biens tandis que pour les entreprises c'est l'inverse. Ce qui importe donc est l'équilibre général, l'équilibre simultané sur tous les marchés.

Les marchés sont distingués en fonction du nombre d'offeurs ou de demandeurs. Plus le nombre est petit plus il leur est possible d'influencer les prix (à la hausse pour les offreurs). Ils n'ont pas non plus intérêt à trop augmenter sinon plus personne ne veut acheter.

En fonction du nombre de vendeurs et d'acheteurs on distingue ainsi :

- La concurrence pure, pour laquelle chacun sur le marché considère le prix comme donné. Cette situation est censée correspondre à un cadre dans lequel de nombreux agents sont présents, qui ont connaissance des prix et des quantités vendues des autres agents, et dans lesquels les vendeurs et acheteurs arrivent à l'équilibre.
- La situation d'oligopole, lorsqu'il y a un petit nombre de vendeurs et un grand nombre d'acheteurs. Dans ce cas les offreurs sont susceptibles d'influencer les prix. Ils peuvent également prendre en compte le comportement des concurrents, et peuvent s'entendre, mais aussi se concurrencer.
- Si il n'y a qu'un vendeur et de nombreux acheteurs on est dans le cas d'un monopole. Il peut fixer le prix et les quantités comme il l'entend et vendre aux acheteurs acceptant d'acheter à ce prix. Dans ce cadre, un prix plus élevé qu'en concurrence et des quantités vendues plus faibles lui permettent de tirer le maximum de profit du marché. Le monopole tire une rente de sa position mais les demandeurs sont pénalisés, et cette situation conduit à une situation globalement moins favorable que la concurrence.

Pour tous les échanges que nous avons vus il y a un marché et un prix :

- Sur le marché des biens c'est le prix du bien. Ce marché est localisé dans le cas d'une place de marché d'une boutique ou il ne l'est pas, comme dans la vente par correspondance.
- Sur le marché du travail c'est le salaire horaire. C'est un marché très encadré. Les offres d'emplois sont collectées à l'ANPE (Agence Nationale Pour l'Emploi). On peut raisonner en terme de demande d'emploi ou d'offre de travail. Une offre de travail est une demande d'emploi et réciproquement une offre d'emploi est une demande de travail.
- Sur le marché du crédit c'est le taux d'intérêt du crédit. Quand on emprunte on récupère de l'argent tout de suite que l'on doit rembourser plus tard avec en plus des intérêts. Le taux d'intérêt est le prix à payer pour disposer de cet argent immédiatement. Ce marché est pour partie organisé autour d'un réseau de communications entre les banques avec confrontations de toutes les offres et les demandes, et se fait également dans des établissements bancaires.
- Sur le marché financier les titres s'échangent, qui ont un prix et rapportent un revenu. Les titres sont essentiellement les actions, les obligations et les bons du trésor. Ce revenu est fixé pour les obligations et les bons du trésor, variable pour les actions. Ce marché se déroulait pour partie à la bourse mais désormais il est uniquement électronique.
- Sur le marché des changes, le prix est le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre. Ce marché se déroulait par téléphone et fax, il se déroule désormais également électroniquement. Ensuite les devises sont disponibles pour les banques, les bureaux de changes qui vont les revendre aux particuliers et entreprises.

Cet équilibre sur tous les marchés n'est pas obtenu dans la réalité, qui correspond plutôt à une situation de déséquilibre permanent. De plus ces marchés ne fonctionnent pas vraiment comme la théorie le prédit et nous allons nous intéresser de plus près à leur fonctionnement.

3.2 Les marchés de biens

Certains biens sont vendus sur des marchés bien décrits par la théorie, comme par exemple les marchés sur lesquels on va faire son marché. Pour certains produits manufacturés en particulier entre entreprises ce modèle reste pertinent.

Par contre de nombreux produits manufacturés ne rentrent pas vraiment dans ce cadre. En effet, les dépenses de publicité entrent pour une grande partie dans le prix des biens et ont pour conséquence une augmentation de la demande. Il y a tout un jeu autour de la publicité, de réputation. Dans le modèle théorique, les entreprises répondent à la demande des consommateurs. Avec la publicité les entreprises peuvent créer de la demande qui n'existait pas auparavant, créer des besoins. C'est la filière inverse.

En outre une caractéristique des modèles néoclassiques est l'absence de rendements d'échelles croissants. Il y a des rendements d'échelle croissants si, lorsque l'on augmente dans une même proportion la quantité de chaque bien utilisé pour la production, la quantité produite augmente plus que proportionnellement. Or pour de nombreux produits c'est justement le cas, plus la production est importante, moins les coûts par unité produite sont élevés.

3.2.1 La concurrence monopolistique

La conséquence des économies d'échelle est la concentration des entreprises. En effet, lorsque les entreprises fusionnent, elles peuvent fabriquer la même quantité à moindre coût. Un bien donné n'est fabriqué que par une seule entreprise afin de profiter au maximum des économies d'échelles. Ceci n'exclut pas une certaine forme de concurrence puisque d'autres entreprises vont produire des biens similaires. Les entreprises ne se font plus concurrence sur un seul marché, mais se font concurrence produit par produit. Ce type de concurrence s'appelle la concurrence monopolistique.

Dans ce cadre nombre de produits sont fabriqués par un unique producteur ou un faible nombre de producteurs et revendus par de nombreuses marques qui se font concurrence sur la distribution de produits similaires. C'est le cas pour les parfums, qui sont produits par 3 firmes de chimie et vendus par de nombreuses maisons de haute couture et de mode.

3.2.2 L'indice des prix

Afin de mesurer la variation des prix de manière globale un indice des prix est construit. Pour cela :

1. Un certain nombre de produits sont sélectionnés, c'est le prix de ces produits que l'on va suivre. C'est relativement délicat étant donné que les produits évoluent, certains disparaissent tandis que d'autres sont remplacés.
2. Ensuite on construit un indice des prix qui va permettre de mesurer la variation des prix. Pour cela on divise la valeur des biens évalués au nouveau prix par la valeur de ces mêmes biens évalués à l'ancien prix.

A partir de cet indice mesurant la variation des prix, il est possible de prendre en compte la variation des prix dans l'évolution de divers autres indicateurs. La valeur utilisée sans prendre en compte la variation des prix s'appelle une valeur nominale, tandis qu'elle est dite réelle lorsque la variation des prix est prise en compte.

Par exemple, on parle de variation du salaire nominal lorsque l'on ne s'intéresse qu'au salaire libellé en euro. La variation est mesurée par le taux de variation qui est le rapport

du nouveau salaire sur l'ancien salaire. Cependant on a aussi une variation des prix. Pour savoir comment évolue les salaires en prenant en compte l'évolution des prix, on divise par l'indice des prix et on obtient la variation réelle.

L'inflation correspond à une hausse des prix, la déflation à une baisse des prix.

3.3 Le marché du travail

C'est un marché très encadré. Il y a un prix minimum, le SMIC (Salaire Minimum Inter-professionnel de Croissance) et un rationnement de la demande de travail : les entreprises aimeraient embaucher plus mais à un salaire plus faible, il y a du chômage. Les syndicats (de salariés et du patronat) et l'Etat jouent un rôle important dans les négociations salariales. C'est de moins en moins vrai, car les salaires sont de plus en plus individualisés. Le temps de travail est également réglementé.

3.4 L'investissement

Il s'agit de l'investissement en capital physique, permettant de produire et décidé par les entreprises et non pas des placements financiers.

Cet investissement peut concerner du capital matériel et immatériel. L'investissement matériel correspond aux machines, outils, bâtiments ou véhicules tandis que l'investissement immatériel correspond aux brevets et logiciels.

La demande est particulière. En effet ce sont les bénéfices espérés qui importent, comparés au taux d'intérêt. En effet, plus le taux d'intérêt est élevé plus le coût d'un emprunt est élevé et plus il est rentable de placer sur les marchés financiers.

Les bénéfices espérés à leur tour dépendent de nombreux facteurs tels la demande anticipée, les baisses de coûts permises par l'investissement, les comportements des concurrents. Ceci conduit à un marché assez volatil et à des cycles sur les stocks d'inventures.

3.5 Les marchés du crédit et la création monétaire

3.5.1 La monnaie

La monnaie a 3 rôles.

1. C'est un moyen de paiement universel, elle permet d'éviter d'avoir à trouver celui qui possède ce que l'on veut ainsi que ce qu'il veut, et donc permet d'éviter le troc.
2. C'est un étalon de valeur permettant de mesurer tous les autres biens (c'est ce qui permet d'ailleurs d'en faire un intermédiaire d'échanges).
3. C'est également une réserve de valeur étant donné qu'elle peut s'échanger contre toute autre marchandise. Ce rôle de réserve de valeur peut se manifester lorsque les agents considèrent que les autres placements ne rapportent pas assez, ou que leur prix va chuter.

Elle se présente sous forme de monnaie fiduciaire (billets, pièces) et de monnaie scripturale (dépôts dans les banques, compte chèques).

De plus certains placements qui ne sont pas strictement de la monnaie, mais qui peuvent être convertis en monnaie sont considérés comme de la monnaie. Ainsi les placements rémunérés mais qui peuvent être récupérés sans vente d'actifs (on perd uniquement les

intérêts) tels les placements à la caisse d'épargne, et également les OPCVM qui sont des placements boursiers sans risque important puisque réparti sur de nombreux titres sont considérés comme de la monnaie.

La monnaie va servir d'intermédiaire dans les échanges et va également permettre de transférer du revenu depuis les agents ayant une capacité de financement vers ceux qui ont un besoin de financement. On remarque cependant que la quantité de monnaie est plus importante que ce qu'il serait nécessaire pour permettre ces achats et financements. La monnaie circule en effet entre les agents quand ils s'achètent et se revendent entre eux les biens et titres. En raison de ces mouvements la masse monétaire est nettement plus élevée que ce qu'il apparaît dans le circuit.

Dans la théorie (néoclassique), lorsque l'on fait un prêt on renonce à un achat présent pour un achat futur. Le taux d'intérêt rémunère la patience. Pour d'autres auteurs (les keynésiens) c'est le prix du renoncement à la liquidité : on ne peut plus acheter d'autres biens en particulier profiter des hausses ou baisses de prix si l'argent est placé.

3.5.2 Le marché de court terme et la création monétaire

D'où vient cette monnaie ? Elle provient essentiellement des crédits accordés aux entreprises, des crédits de très court terme, moins de trois mois. Il ne s'agit donc pas de crédits à la consommation ni de crédits demandés par les entreprises pour des investissements.

Pour cela les entreprises viennent avec des effets de commerce c'est-à-dire des documents montrant qu'elle a fait une avance à une autre entreprise. De cette façon la monnaie n'est créée que si il y a une production déjà effectuée. La monnaie n'est réellement créée que si il y a plus de nouveaux emprunts que d'emprunts qui viennent à terme. Cet argent est dépensé par les entreprises et va ensuite alimenter tout le circuit.

3.5.3 Le crédit de long terme

Il est financé par des ressources stables, soit d'autres emprunts de long terme, soit des ressources propres des sociétés financières ou encore à partir d'une grande masse de dépôts.

Lorsque les dépôts financent les prêts, les banques profitent du fait que tous les clients ne vont pas rechercher leur argent en même temps. Cela permet de transformer des créances de court terme (les dépôts) en prêts de long terme.

Le marché du crédit est très imparfait. Etant donné qu'il y a un risque de non remboursement il faut des garanties solides pour obtenir un prêt. Et ce d'autant plus que l'emprunteur en sait plus que la banque sur ses capacités à rembourser. On ne prête qu'aux riches. C'est un facteur important d'inégalités.

En cas de problèmes économiques importants, il peut également se révéler instable : si les acteurs perdent confiance dans le système ils peuvent tous se mettre à vouloir récupérer leur argent. Si il est engagé dans des opérations de plus long terme les banques ne pourront pas le faire ce qui conduira à une faillite généralisé du système bancaire, de plus en plus de banques ne pouvant satisfaire leurs obligations.

3.6 Les marchés financiers

Ces marchés correspondent à l'épargne directe, ils permettent aux épargnant de mettre leur fonds à disposition des agents ayant besoin de se financer, sans passer par un intermédiaire.

Une première remarque est que les taux ne sont pas du tout déconnectés des taux du crédit, pour un risque équivalent la valeur des titres va varier de telle sorte que les rendements soient similaires.

Si on suppose par exemple que l'on a une obligation qui est émise lorsque le taux d'intérêt est de 10%, et qu'elle vaut 100 euros, elle rapportera 10 euros : pas moins, sinon personne ne va l'acheter, un prêt sur le marché du crédit rapportant plus. Pas plus que 10 euros, sinon l'entreprise qui l'émet y perd. Supposons qu'ensuite le taux du marché monétaire baisse à 5%. Dans ce cas il sera possible de revendre cette obligation 200 euros, étant donné qu'à ce prix là le rendement est le même que sur le marché monétaire, car elle rapporte toujours 10 euros.

Normalement les valeurs des titres devraient refléter la valeur des entreprises, en prenant en compte les revenus futurs. La valeur des entreprises étant entendue comme la capacité à distribuer un revenu élevé. Cependant on remarque que le nombre d'échanges est très important par rapport aux évolutions réelles de la conjoncture des entreprises, et que les variations de valeur ne suivent pas du tout ce qu'on appelle les fondamentaux qui sont des indicateurs de la valeur des firmes.

Ce sont les anticipations sur les prix des actifs qui vont jouer un rôle majeur, les acteurs vont spéculer sur le marché. Il ne s'agit pas de se porter acquéreur de titres si on pense que ce titre va rapporter parce que l'entreprise qui l'a émis est en bonne santé, mais de l'acheter si on pense que les autres vont en faire autant, car dans ce cas son prix va monter.

Le résultat c'est la formation de bulles spéculatives : quand une valeur commence à monter, les agents peuvent penser qu'ils vont risquer de perdre une occasion d'acheter des titres qui montent, et donc vont se porter également acheteurs ce qui va faire encore grimper le prix du titre. Lorsque les anticipations se retournent le même phénomène se reproduit à la baisse.

Ces phénomènes induisent une instabilité des marchés financiers importante qui peut résulter en krach retentissant, une perte de confiance généralisée menant à une baisse de toutes les valeurs et une perte de patrimoine pour un grand nombre d'agents. Bien entendu certains profitent de ces mouvements (ceux qui ont acheté quand les prix étaient bas et vendus quand ils étaient au plus haut).

Il est possible de se prémunir contre les risques en achetant des produits dont la valeur varie en sens inverse du titre que l'on désire.

3.7 Change et marchés de devises

Il faut passer par ce marché lorsque l'on investit, vend, ou encore achète à l'étranger. En effet les placements dans un pays se font dans la monnaie de ce pays. Les achats dans un pays se font dans la monnaie de ce pays. On appelle balance des paiements le solde des mouvements de monnaie vers l'extérieur. Si on vend plus que l'on achète à l'étranger ce solde sera positif. De la même façon, si des investissements étrangers sont faits en plus grand nombre dans le pays que les résidents du pays n'en font à l'étranger, ce solde sera positif. Les mouvements des revenus du capital ou du travail jouent également un rôle dans le solde. Enfin les capitaux à court terme qui vont et viennent en fonction des taux d'intérêt vont également jouer dans la balance.

Les changes aujourd'hui sont flexibles. Cela veut dire que le taux de change est fixé sur le marché des changes. Ce marché est très spéculatif, et les taux de change peuvent varier

très rapidement. Ainsi, en un an le taux de change euro/dollar (le nombre de dollars achetés pour un euro vendu) est passé d'environ 1 pour 1 en janvier 2003 à 1 pour 1,28 en janvier 2004. C'est une augmentation très importante.

4 Le rôle de l'Etat

On peut analyser l'Etat de deux façons. On peut considérer que c'est un organisme bienveillant qui cherche à maximiser le bien être de tous tout en permettant la réduction des inégalités mesurer ses performances ou expliquer ce qu'il faudrait faire pour les améliorer. On peut aussi essayer de comprendre son fonctionnement, comprendre comment les décisions sont prises en mettant en évidence les rapports de pouvoir, économiques, conflits d'intérêts. Pour ce cours on considère plutôt qu'il s'agit d'un Etat bienveillant cherchant la maximisation du bien être.

Les rôles de l'Etat sont d'abord d'assurer la sécurité, la justice de telle sorte que la sécurité des personnes soit effective, que le droit et l'ordre soient respectés et en particulier que l'économie de marché puisse fonctionner. Entre autres il doit veiller à ce que les contrats soient honorés, à ce qu'il n'y ait pas de vol, pas de discriminations dans les prix, pas de travail forcé et que les propriétaires des entreprises récupèrent bien le produit de leur vente. Il doit également assurer la sécurité extérieure, vis-à-vis des autres états, en mettant en place la défense nationale. Toutes ces fonctions correspondent au rôle d'Etat-gendarme.

Il doit aussi agir lorsque le marché n'est pas suffisant pour permettre une maximisation du bien-être (par exemple au niveau de la couverture contre les risques, de la fourniture de biens collectifs). Il peut également intervenir en cas de crise ou encore pour influencer l'innovation. Enfin il doit corriger les inégalités sociales et économiques. L'Etat intervenant dans l'économie est appelé l'Etat providence.

Le budget de l'Etat est un instrument très important pour la réalisation de ces objectifs. Il va déterminer à la fois les impôts et les dépenses pour l'année. Il est discuté par le gouvernement, et reflète la politique du gouvernement. Il est voté par le parlement sous la forme d'une loi.

4.1 Redistribution et couverture des risques sociaux

Ces deux questions sont fréquemment confondues bien qu'elles soient en réalité distinctes. Cette confusion provient du fait qu'en pratique la couverture des risques sociaux a toujours un effet redistributif, et que la redistribution, en réduisant la pauvreté a également un rôle à jouer dans le cadre de la réduction des risques sociaux.

Au niveau de la redistribution, il s'agit de lutter contre les inégalités en particulier les inégalités de revenus. Pour cela, l'instrument privilégié est l'impôt en particulier les impôts progressifs (qui sont d'autant plus élevés que le revenu est élevé), ainsi que la fourniture de biens ou service gratuitement ou sous condition de revenu.

Les risques sociaux sont le chômage, la vieillesse, la famille et la santé. Pour ce qui concerne les risques sociaux, il s'agit en premier lieu de pallier aux insuffisances des marchés de l'assurance et du crédit. Pour ce qui concerne l'assurance, on note deux difficultés :

1. l'existence d'une asymétrie d'information entre l'assureur et l'assuré : l'assuré en connaît généralement plus que l'assureur sur ses caractéristiques,

2. et surtout le fait que l'assuré puisse prendre plus de risques après avoir souscrit une assurance.

Ceci peut conduire les assureurs à proposer des contrats permettant de sélectionner la meilleure clientèle, chers, et qui couvrent peu de risque. Le risque ne va donc pas être réparti sur les agents de façon satisfaisante.

Pour éviter ces problèmes l'assurance obligatoire pourrait être suffisante. Cependant les exigences du contrôle, l'importance de la réglementation, la question du financement et des raisons historiques font que l'assurance chômage et l'assurance santé sont gérés par des organismes paritaires. Par ailleurs la santé est vue comme quelque chose qui doit être garanti comme un service public et donc justifie un type de gestion particulier.

Pour ce qui concerne la vieillesse le problème est triple :

1. il s'agit d'abord d'obliger tous les travailleurs à cotiser, même ceux qui auraient une très forte préférence pour le présent et pourraient se retrouver sans rien plus tard, et dans l'incapacité de travailler ;
2. il s'agit également d'éviter que les épargnants qui n'ont pas de chance se retrouvent sans rien ;
3. enfin il y a un aspect assurantiel dans la question des retraites, puisque l'on ne sait pas à priori combien de temps on va vivre.

Dans ce cadre assurantiel, il s'effectue une redistribution travailleurs/chômeurs, actifs/retraités, bien portants/malades, familles avec peu ou pas d'enfants/familles avec plus d'enfants.

Il faut bien rappeler que la forme de ces institutions est en grande partie redevable à l'histoire, en effet c'est dans la résistance et à la libération que se sont élaborés ces cadres avec une grande importance des revendications de solidarité et de perte de confiance dans les entreprises qui avaient souvent soutenu et financé le fascisme.

4.2 Fourniture de biens collectifs et de services d'intérêt général

Il y a un certain nombre de biens qui sont fournis par l'Etat. Pour certains de ces biens des raisons technico-économiques expliquent pourquoi l'Etat doit les prendre en charge. Par exemple certains investissements sont d'autant plus rentables que leur taille est importante. D'autres ne profitent pas à ceux qui les ont financés ou bien il ne coûte rien de les utiliser une fois qu'ils sont financés, ou encore le temps de retour sur investissement peut être trop élevé. Par exemple il ne coûte rien d'utiliser le savoir ou une route non encombrée une fois qu'elle est construite, tandis que les infrastructures de transport ou d'électricité sont d'autant plus rentables que leur taille est importante.

Pour d'autres biens et services, il s'agit de choix politiques avec pour objectif de fournir un service public, dit encore service d'intérêt général pour tous. C'est le cas de l'hôpital, ou encore de l'éducation. Dans le cas de l'éducation, l'imperfection du marché de crédit est également en cause.

4.3 Réglementation

L'Etat a un rôle important en réglementant l'activité économique. Il édicte des normes permettant aux entreprises de ne pas sacrifier, par exemple, la sécurité. Ou encore donne

un cadre pour que la production de certains bien collectifs soit effectuée par des entreprises (comme par exemple tout ce qui concerne l'épuration et la fourniture de l'eau). Un autre exemple de réglementation concerne la durée maximale du travail.

L'Etat a également un rôle dans la mise en place des marchés. D'abord en garantissant la propriété privée et en particulier que le résultat de la production soit bien récupéré par les possesseurs des firmes. Il doit également veiller à ce que les contrats soient bien respectés. Il doit enfin faire en sorte que les entreprises se concurrencent effectivement. En particulier, l'entente entre les entreprises sur la formation des prix est interdite, la transparence des marchés est encouragée de telle sorte que les prix ou les caractéristiques des biens soient connus. Par exemple, certains ingrédients doivent être présents pour les produits alimentaires.

4.4 Politique économique conjoncturelle

Il s'agit d'essayer d'éviter les crises économiques, de stabiliser l'économie, et aussi d'empêcher une inflation excessive.

Aujourd'hui ces politiques ont une efficacité réduite en raison de l'ouverture des économies. Toute relance va avoir pour conséquence une augmentation des importations et un déséquilibre extérieur. Ceci peut avoir un effet positif sur les autres pays mais limite l'efficacité de ces relances.

4.4.1 Politique budgétaire

En cas de récession il y a un risque de crise fort. Le mécanisme serait quelque chose comme : un ralentissement de la croissance de la production fait douter les entreprises de la possibilité de débouchés pour leurs produits. Ils vont alors arrêter d'investir et d'embaucher. Ceci va priver d'autres entreprises de débouchés et peut amener à une crise généralisée.

Des stabilisateurs automatiques existent. Ils vont avoir pour conséquence une augmentation du déficit en cas de récession et une diminution du déficit en cas de croissance. En effet, en cas de récession, les impôts qui sont assis sur la production ou le revenu diminuent, tandis que les dépenses ne changent pas dans la même mesure, et certaines dépenses, telles celles d'assurance chômage, augmentent.

Une relance volontaire va plus loin que les stabilisations automatiques, il s'agit de soutenir la demande (hausse des consommations ou investissements des administrations, relance de la consommation, baisses d'impôts). L'endettement qui découle de la relance serait ensuite annulé par l'augmentation des recettes après cette relance.

La relance budgétaire est très contestée par les libéraux qui soutiennent que les agents, en anticipant l'action de l'Etat vont changer leur comportement et annuler son action. Il n'est ce pendant pas certain que ce soit réellement le cas. Une autre limite à ces politiques est le déficit budgétaire qui en découle et une augmentation de la dette.

4.4.2 Politique monétaire

Il est également possible de faire une relance monétaire en baissant les taux d'intérêt, car ceci va stimuler l'investissement. C'est utilisé aux Etats-Unis, d'autant que dans ce pays cela stimule également la consommation.

Cependant, la politique monétaire est plutôt utilisée pour contrôler les mouvements de prix, afin d'avoir une inflation modérée. Plus les taux d'intérêt sont élevés moins il y a de crédits, ce qui a pour conséquence une création monétaire moindre.

Les taux de change sont désormais flexibles, mais les Etats peuvent toujours décider des changements de parité pour les monnaies en modifiant le taux officiel qui est le taux de la banque centrale. Ces politiques ne sont plus très efficaces étant donné que les institutions financières peuvent ensuite se porter acheteurs ou vendeurs et agir sur le change encore plus fortement que les banques centrales.

4.4.3 L'exemple des Etats-Unis

Les Etats-Unis, en 2003–2004 sont un bon exemple de pays qui fait une relance à la fois monétaire et budgétaire. En effet, les taux de la banque centrale américaine sont extrêmement bas, quasiment nuls, et le déficit budgétaire est important, en particulier en raison de la guerre d'Irak.

4.5 Politique économique structurelle

L'Etat intervient au niveau de l'aménagement du territoire, et faisant des plans d'urbanisme, ou encore des zones franches. Il agit également dans le cadre du soutien à l'innovation (Arianeespace, Airbus, complexe militaro-industriel, normes dans le bâtiment). Cette action est souvent liée à la mise en place de biens collectifs, telles des infrastructures de transport ou des pôles de recherche.

5 Population active et chômage

5.1 Les différents types de travail

Différents types de travail coexistent. On trouve

- les travailleurs indépendants : artisans, agriculteurs, consultants, professions libérales.
- Des entrepreneurs, qui possèdent du capital et dirigent des salariés, mais travaillent également : petits commerçants, gros agriculteurs, patrons de PME.
- Les salariés. Parmi les salariés on peut distinguer les salariés à temps complet et ceux à temps partiel.

Diverses organisations du travail peuvent également être rencontrées. Deux grands types d'organisation sont opposés, avec d'un côté le taylorisme et de l'autre le toyotisme :

- Le taylorisme/fordisme : séparation des ingénieurs qui définissent les tâches et des ouvriers qui les réalisent. Parcellisation des tâches, tâches simples et répétitives sur des chaînes mécanisées dans l'industrie. Ce mode de production est de plus en plus présent maintenant dans les services avec l'informatisation. La durée des tâches peut être mesurée, et l'ouvrier est censé atteindre la cadence imposée. Ce mode de production est bien adapté à des grandes séries homogènes. C'est cependant un type de travail très répétitif et aliénant.
- Le Toyotisme/Ohnisme : l'accent est mis sur la polyvalence des employés et sur la flexibilité interne. Le salarié doit pouvoir changer de poste, adapter son temps de

travail. L'objectif est d'atteindre un certain niveau de qualité, et l'absence de stocks. Ce mode de production est bien adapté à des plus petites quantités et surtout à des conditions changeantes.

5.2 L'évolution de la population active

5.2.1 Evolution de la population

Le baby boom après 1945 donne un essor important de la population. Cependant cette population importante a une moindre fécondité. La population continue d'augmenter de plus en plus faiblement jusqu'en 2035. La baisse de la fécondité correspond à des changements sociologiques, en particulier au travail des femmes. Cette baisse de fécondité n'est pas forcément une fatalité, elle dépend de l'organisation du temps et des revenus, en particulier de l'assurance de revenus stables ou non.

L'immigration est très peu importante depuis 1975 et a très peu d'incidence sur la population active.

Le vieillissement de la population est de plus en plus important, il est lié à l'allongement de la durée de la vie et à l'arrivée des générations du baby-boom à un âge plus avancé.

La population active va continuer à augmenter jusqu'en 2006 environ. A cette date il y aura à peu près un rapport de 100 actifs pour 117 inactifs (125 avec les chômeurs). C'est à comparer avec 1996 (100 actifs pour 161 inactifs). Ainsi malgré le vieillissement de la population, la part des inactifs diminue. La situation va se réinverser dans le futur, et devenir plus préoccupante à partir de 2020.

5.2.2 Composition de la population active

Les actifs sont ceux qui exercent ou cherchent à exercer une activité professionnelle. Parmi les actifs se trouvent donc les travailleurs, salariés à temps plein ou à temps partiel, les travailleurs indépendants et les chômeurs.

Le temps partiel est en augmentation constante, en particulier le temps partiel subi qui correspond à 40% du temps partiel.

La proportion des femmes présentes dans la vie active a recommencé à augmenter à partir des années 70. Les jeunes ainsi que les plus de 55 ans sont de moins en moins actifs, en raison de la durée des études et des départs en pré-retraite. Pour les plus de 55 ans cela a plutôt tendance à se tasser.

Evolution des professions : tout d'abord il y a de moins en moins de travailleurs indépendants. Dans l'agriculture les actifs sont de moins en moins nombreux, ce qui correspond à l'évolution du secteur et à la politique agricole (favorise la concentration en raison du mode de subventionnement et les sorties d'activité). La proportion de petits commerçants diminue également, car ils sont concurrencés par les grandes surfaces, en particulier, qui sont nettement plus efficaces. Il y a aussi une diminution du nombre d'ouvriers, également, maintenant moins nombreux que les employés. Les augmentations concernent des cadres et professions intermédiaires (instituteurs, techniciens), mais ce sont les employés qui augmentent le plus vite.

5.2.3 Evolution de la part des secteurs

Traditionnellement, trois secteurs sont considérés : le secteur primaire correspond à la production agricole, et à celle de bois. Le secteur secondaire comprend les mines et la transformation en produits manufacturés, l'industrie. Le secteur tertiaire correspond à la production de services.

Au niveau du classement par secteurs, le primaire régresse depuis le début de l'industrialisation, et atteint maintenant 4%. Le secondaire est passé par un maximum en 1974 (46%) et régresse depuis (24% en 2000). Le tertiaire a toujours progressé, et maintenant correspond à 72%. Cette évolution tient à la fois à des modifications dans la productivité dans ces secteurs, et également à l'évolution de la demande liée à l'évolution du niveau de vie.

En particulier dans l'industrie et l'agriculture, le changement technique a permis de diminuer notablement l'emploi dans ces secteurs pour une même production tandis que dans le tertiaire les augmentations de productivité ont été beaucoup moins importants. Au niveau de la demande, les besoins en bien d'équipement électro-ménagers et en voitures sont désormais satisfaits, et c'est plutôt la demande de services, en particulier loisirs et santé qui augmente.

5.3 Le chômage

5.3.1 Mesure du chômage

Deux définitions existent pour le chômage.

- Définition du BIT (Bureau International du Travail), utilisée par l'INSEE : personne sans emploi qui en recherche un et est disponible pour l'occuper.
- Définition de l'ANPE : les demandeurs d'emploi en fin de mois.

Certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas à l'ANPE (+55 ans dispensés de rechercher un emploi). Mais des chômeurs découragés qui ne cherchent plus, ou des chômeurs qui ne sont plus disponibles mais pointent quand même à l'ANPE, ne sont pas chômeurs au sens du BIT. Environ 2 400 000 chômeurs pour l'ANPE.

Les frontières entre inactivité et chômage ne sont pas étanches, ainsi lorsque les perspectives d'emploi augmentent, des inactifs reviennent sur le marché du travail. On considère ainsi que lorsque 5 emplois sont créés un inactif redevient chômeur.

On distingue le chômage frictionnel dit encore volontaire et le chômage structurel dit encore involontaire.

- Le chômage frictionnel correspond à un chômage soit désiré, lié à une recherche d'emplois après démission d'un emploi qui n'était plus satisfaisant, ou encore à une période limitée de recherche d'emploi après un licenciement liée à une variation d'activité de l'entreprise qui employait le salarié. C'est un chômage inévitable, nécessaire au bon fonctionnement du marché, estimé à 5% environ. On considère que diminuer le chômage en-deça est source d'inflation. Ce n'est pas tellement en accord avec l'expérience des trentes glorieuses, ainsi pour d'autres auteurs maintenir un volant de chômage serait un moyen de ne pas avoir de prétentions salariales trop importantes. Quoiqu'il en soit on est loin d'un niveau de chômage aussi faible en France.

- Le chômage structurel est celui qui nous préoccupe, il touche les individus qui n'ont pas trouvé d'emploi et de salaire correspondant à leur formation et qui accepteraient un salaire moins élevé que le salaire courant si ils pouvaient travailler.

Le chômage est loin de concerner chacun de la même façon. Ainsi certains chômeurs, en particulier des chômeurs peu qualifiés ont tendance à rester plus longtemps au chômage, à alterner petits boulots et chômage. Par contre d'autres catégories ne seront quasiment jamais au chômage.

5.3.2 Les causes du chômage

Globalement le problème du chômage provient d'un nombre d'emplois plus faible que le nombre d'actifs. En France la population active a augmenté en raison de l'évolution démographique et de l'augmentation du travail des femmes. Il faut maintenant comprendre pourquoi un nombre d'emplois suffisant n'a pas été créé.

5.3.2.1 Le coût du travail

Pour les libéraux, le chômage résulte d'un coût trop élevé du travail associé à des prestations trop importantes données aux chômeurs, ou encore à une insuffisante flexibilité du marché.

Penchons nous d'abord sur le coût du travail. Selon les libéraux, une baisse du coût du travail, et donc des charges pesant sur les salaires, ou des salaires eux-mêmes, en particulier pour les travailleurs moins qualifiés leur permettrait de retrouver du travail, la demande pour ce type de travail augmentant si le coût baisse. Les prestations données à ceux qui ne travaillent pas encourageraient ces chômeurs à ne pas travailler en leur garantissant un revenu.

Le facteur explicatif d'un salaire trop élevé serait le rôle des syndicats qui agiraient comme un monopole et maintiendraient trop haut le salaire au détriment de l'emploi.

Au niveau de la flexibilité, on peut distinguer deux types de critiques. D'une part, il s'agit de l'inadéquation du niveau ou du type de formation par rapport aux emplois proposés liée à des insuffisances des systèmes scolaires ou de la formation permanente ou encore une insuffisance de la mobilité géographique des demandeurs d'emploi qui ne se déplacent pas là où il y a du travail.

D'autre part il s'agit du manque de flexibilité au niveau de l'entreprise pour s'adapter aux variations de la demande, à la fois au niveau interne, les entreprises ne pouvant pas assez moduler le niveau d'emploi des salariés en raison de contraintes de durées légales du travail (hebdomadaire), de l'existence de jours fériés, du coût des heures supplémentaires, et également externe (contraintes sur les licenciements, insuffisance du temps partiel), si cette flexibilité était possible les entreprises embaucheraient plus.

Pour les libéraux, le chômage est la conséquence de ces facteurs, qui se traduisent d'abord par une substitution du travail par le capital. Ceci correspond au niveau de la firme par une utilisation de techniques plus intensives en capital, et au niveau de la branche par des baisses de prix relatives pour les entreprises employant moins de main d'œuvre qui vont occuper une place moins importante dans l'économie. Les entreprises peuvent également délocaliser vers des pays ayant un coût du travail inférieur, en particulier des pays en voie de développement ou les autres pays développés.

Ce type de chômage, qui serait causé par des salaires trop élevés correspond au niveau de l'équilibre général à un emploi trop faible en raison du coût du travail trop élevé par

rapport au niveau des prix et également une offre de biens plus faible que ce qui pourrait être absorbé par les ménages leur demande étant élevée en raison de la faiblesse des prix par rapport aux salaires. Les entreprises butent sur leur contrainte de rentabilité.

Une autre caractéristique du salaire est sa rigidité à la baisse. Pour comprendre ce qu'est la rigidité à la baisse on va donner un exemple : Supposons qu'un épisode de surchauffe de l'économie ait provoqué une augmentation du salaire. Les salaires seront dit rigides à la baisse si une phase dépressive ne s'accompagne pas d'une baisse de ces salaires. Plus généralement une variable est rigide à la baisse lorsque l'inversion des causes qui l'ont fait augmenter ne la font pas baisser. Les prix sont en général rigides à la baisse.

D'autres explications pour un salaire trop élevé existent. Ceci permet également d'expliquer la rigidité à la baisse des salaires et de l'emploi. Une première explication est que l'hétérogénéité des travailleurs va pousser les entreprises à payer les travailleurs considérés productifs à un niveau plus élevé. Une deuxième explication est liée au fait que le travailleur, une fois embauché, peut moduler son travail effectif. Il s'agit de pousser le travailleur à faire le maximum en lui donnant un salaire ou des primes élevés, de telle sorte qu'il regrettera encore plus la perte de cette rémunération en cas de fin d'activité. La troisième explication provient des coûts de rotation. Ce sont des coûts liés au remplacement des travailleurs, en particulier les coûts de formation des employés aux spécificités de l'entreprise. Ces coûts irrécupérables incitent d'autant les entreprises à garder et payer plus leur main d'œuvre.

5.3.2.2 La faiblesse de la demande

Pour les tenants de cette théorie, le chômage provient d'une demande totale trop faible. Si les entreprises ne payent pas assez ou n'embauchent pas, elles vont réduire la demande pour toutes les autres entreprises. Individuellement l'entreprise n'a intérêt à embaucher que si les autres le font également, mais comme il n'y a pas de coordination aucune entreprise n'embauche.

Cette situation est caractérisée au niveau de l'équilibre global par un emploi trop faible mais également une offre de biens trop élevée par rapport à la demande solvable. Les ménages ne peuvent acheter les biens produits en raison de leur prix trop élevés par rapport au revenu qu'ils ont. Les entreprises butent sur leur contrainte de débouchés.

5.3.2.3 L'évolution de la productivité, de la demande et de la croissance

Les causes du chômage peuvent également être cherchées dans les évolutions des techniques ainsi que dans celles de la demande. En effet si la croissance de la productivité, en particulier de la productivité du travail est trop rapide par rapport à la croissance, le nombre d'emploi permettant d'obtenir un certain niveau de production sera moindre. Si dans le même temps la population active augmente le chômage augmentera d'autant plus.

Ainsi les investissements de productivité ont plutôt tendance à réduire l'emploi, tandis que les investissements de capacité l'augmentent. En fait la décision d'investir, le type d'investissement et l'accroissement de productivité résultant de cet investissement ne sera pas indépendant de considérations sur le coût du travail. Cependant d'autres facteurs entrent également en jeu de façon au moins aussi décisive. L'évolution de la demande, le progrès technique et ce que les consommateurs désirent (ou ce que les entreprises suscitent comme désirs) vont déterminer les secteurs dans lesquels la croissance aura lieu.

5.3.2.4 Le chômage depuis les années 70

Peut-on donner une idée des mécanismes responsables du chômage depuis les années 1970 ? Selon moi, tout a commencé par une dégradation de la croissance causée entre autres par le choc pétrolier, la baisse de la productivité liée au modèle tayloriste et les désordres monétaires liés à la fin du régime de change fixe. L'investissement qui s'essouffait s'est écroulé. Dans le même temps, les salaires se sont maintenus. Dans ce cadre s'est mis en place à la fois un chômage de type classique et un chômage lié à la faiblesse de l'investissement.

Dans les années 80 le coût relatif du travail a fortement baissé tandis que l'investissement a redémarré. Cependant il s'agissait essentiellement d'investissement de productivité. Le chômage s'est progressivement transformé en chômage lié à un investissement de productivité trop important et une baisse de la demande solvable. Cette tendance s'est poursuivie dans les années 90. La récession de 91-93 est cependant plus attribuable à une faiblesse de l'investissement lié à des taux d'intérêts trop forts. En 1998 une reprise liée à une augmentation de l'investissement en particulier dans les nouvelles technologies a eu lieu. Depuis 2001 et le choc du 11 septembre ce sont les contraintes de débouché qui sont le plus importantes, avec une perte de confiance des ménages et des entreprises, qui tend à se résorber.

5.3.3 Des solutions ?

Il va s'agir maintenant de critiquer ces théories en lien avec l'étude des diverses solutions préconisées et de leur efficacité.

Il faut toujours garder à l'esprit que dans tous les cas il peut exister un effet d'aubaine (une mesure va modifier le moment auquel se fait une décision et non pas la décision elle-même), et un effet de substitution (remplacement d'un emploi par un emploi concerné par une mesure et non pas création d'un nouvel emploi).

5.3.3.1 La flexibilité du travail

La flexibilité prise dans le sens de flexibilité géographique ou d'inadéquation du niveau de formation n'est pas une cause très pertinente étant donné que le chômage touche tout le monde et toutes les régions. Il y a des différences qui peuvent être importantes mais globalement les causes sont ailleurs. Et ce d'autant plus que, justement en raison du chômage, le niveau d'études a fortement augmenté. Il y a un bien plus grand nombre de diplômés, de niveau plus élevé, même si le niveau moyen a baissé.

Au niveau de la flexibilité interne des entreprises, l'application des 35 heures et du volet de l'annualisation ont montré qu'il y avait effectivement des possibilités pour certaines entreprises d'améliorer l'utilisation du capital et d'être plus efficace dans l'allocation du temps de travail des salariés. Cependant ceci n'est pas général. Cela a quand même permis d'absorber une partie du coût des 35 heures. Utilisé seul cela aurait impliqué une dégradation de l'emploi.

Au niveau de la flexibilité externe de nombreuses réglementations ont permis aux entreprises de licencier plus facilement, de baisser le coût de l'intérim. L'effet en terme d'emploi n'est cependant pas évident.

Cette flexibilisation s'est généralement faite aux dépens des catégories les plus pauvres et les moins formées creusant les inégalités. La France reste cependant loin de ce qui s'est passé aux Etats-Unis, dans ce pays certains travailleurs cumulent plusieurs emplois sans sortir de la pauvreté.

5.3.3.2 La réduction des coûts du travail

A l'intérieur d'une branche, le travail n'apparaît pas comme particulièrement substituable au capital. Le coût du travail n'est qu'un élément dans la décision d'embaucher ou pas. Cependant l'effet de substitution entre branches semble possible et induit un effet global plus important.

Le coût du travail s'est abaissé dans les années 80 sans que le chômage diminue. Depuis 1993, cette baisse s'est accélérée avec des baisses des charges, qui ont également eu lieu dans le cadre des 35 heures et ont été récemment étendues à toutes les entreprises. Ces mesures ont un effet positif léger. Mais elles ont l'avantage de ne pas coûter à plus long terme.

La baisse du coût du travail a également tendance à augmenter les inégalités, les pauvres travaillent sans sortir de la pauvreté et sortent finissent par sortir du marché du travail sans avoir d'indemnités (c'est le cas aux Etats Unis).

Pour ce qui concerne les minima sociaux, il semble que les chômeurs volontaires soient peu nombreux, en effet les chômeurs récurrents sont aussi en général les plus pauvres. En outre les mécanismes liés aux minima sociaux sont plutôt incitatifs. : il est plus rentable de ne pas travailler que de faire un mi-temps au SMIC mais il est toujours plus rentable de faire un temps complet au SMIC (en perdant les minima sociaux). En prenant en compte également la diminution des prestations liées à l'augmentation du revenu, on obtient un effet toujours incitatif, mais nettement moins important. Ce phénomène est donc susceptible de jouer même si c'est dans des proportions plus faibles que ce que disent les libéraux.

En fait il faut également prendre en compte d'autres facteurs que la stricte augmentation de revenu, en effet le travail peut être perçu de différentes façons dépendantes de la personne, mais également du travail proposé. Certains types de travaux sont en effet jugés dégradants ou pénibles, d'autres enrichissants, par exemple, et le fait de travailler peut être vu comme une contrainte ou facteur d'inclusion dans la société. Enfin la question des minima sociaux et de l'incitation au travail, même si elle est problématique n'est pas en cause aujourd'hui étant donné que de nombreux demandeurs d'emplois acceptant n'importe quel travail ne le trouvent pas.

5.3.3.3 Relance budgétaire

Dans cette optique le revenu des chômeurs doit être soutenu afin de maintenir la demande et les débouchés pour les entreprises. Des mesures telles que des mécanismes d'aide à l'emploi dans le secteur public ou privé, des pré retraites vont entrer dans ce cadre, même si leur objectif n'est pas directement une relance.

L'effet est important à court terme, ces politiques permettent d'éviter une grande partie du chômage. Mais à long terme elles sont plus problématiques. D'une part, les personnes qui bénéficient des dispositifs en particulier d'emplois non marchands ne retrouvent pas plus de travail. D'autre part, ces mesures pèsent sur le budget et impliquent soit des politiques restrictives plus tard, soit une hausse du taux d'intérêt.

Ces mesures permettent donc de rendre le chômage tolérable mais ne sont pas une véritable solution.

5.3.3.4 L'action sur la productivité

Il s'agirait de favoriser le tertiaire (hôtellerie, restauration) étant donné que dans ce secteur les progrès de productivité sont moindres et de freiner la productivité. Cependant ce n'est

pas tenable à long terme car l'investissement dépend de l'augmentation de productivité, cette solution pénalise la croissance. Elle conduit également à favoriser un certain retour de la domesticité et de services aux personnes relativement improductifs.

5.3.3.5 La réduction du temps de travail (RTT)

Commencé par De Robien, puis par deux lois Aubry, elle a été couplé avec des baisses de charges, un gel des salaires et l'annualisation du temps de travail. Elle a plus ou moins réussi suivant les branches. Lorsqu'il y a eu des gains de productivité correspondant à une meilleure utilisation de la main d'œuvre, l'effet sur l'emploi a été plutôt positif. Si il y a recours à des heures supplémentaires l'effet n'est pas très bon.

Pour un certain nombre de salariés, la diminution du temps de travail est allée de pair avec une dégradation des conditions de travail correspondant à moins de pauses et un travail plus intensif.

Au final cette mesure a été la plus efficace en terme d'emplois créés par rapport aux moyens mis en œuvre.

5.3.4 L'exemple des autres pays

Deux autres modes de gestion du chômage opposés existent, d'un côté le modèle anglo-saxon et de l'autre le modèle nordique.

Dans le cas anglo-saxon (Etats-Unis en particulier), les négociations salariales sont décentralisées, les salaires sont individualisés, le coût du travail peu qualifié est faible tandis que le travail qualifié est cher, les minima sociaux et les allocations chômage sont faibles. La conséquence de ce mode de régulation est un chômage relativement faible, des inégalités importantes, avec en particulier des pauvres qui travaillent beaucoup, et de façon corrélative une délinquance très importante, ce qui conduit à une population carcérale très importante également (2% de la population active, contre 0,03% en France).

Dans les pays nordiques (Danemark, Suède, Finlande) les négociations sont centralisées et portent en particulier sur le temps de travail, les inégalités de salaire sont peu importantes, le temps partiel volontaire est répandu, et les allocations chômage et minima sociaux sont très généreux et financés par l'impôt. La conséquence de ce mode de régulation est également un chômage faible, mais aussi des inégalités très faibles.

6 Les inégalités et la redistribution

6.1 L'accession au marché du travail

Depuis que le chômage est important, on note que ce sont plutôt certaines populations qui sont exclues du marché du travail : les jeunes en particulier les jeunes peu formés, et les femmes pour certains métiers.

Dans ce cadre le mécanisme de discrimination a pu être mis en évidence. Ce mécanisme est le suivant. Une population est discriminée, ce qui induit que les membres de cette population auront moins de chance d'avoir un emploi. Par la suite, ils investissent moins dans tout ce qui leur permettrait d'être plus performant au travail (en particulier dans la formation) étant donné qu'ils n'ont que peu de chance d'être pris. Ce qui justifie la discrimination.

Les expériences de discrimination positive, en particulier celles menées aux Etats-Unis en faveur des minorités, consistant en la mise en place de quotas et d'incitations à l'embauche ne sont pas totalement probantes. En effet les employeurs continuent à considérer que ces populations ne peuvent réussir qu'avec une discrimination positive.

En France les mesures de baisse des charges sur les bas salaires devrait permettre de baisser le chômage pour les moins bien formés et permettre l'embauche de chômeurs de longue durée. Cependant en France le chômage touchant aussi de jeunes diplômés, la conséquence est plutôt l'emploi de salariés bien formés pour des métiers ne nécessitant pas de formation, et donc un déclassement des diplômés.

6.2 Les inégalités de salaire

Afin de quantifier les inégalités, il faut définir les déciles et les limites entre percentiles (pour le revenu). Tout d'abord, on classe tous les individus par revenu croissant. Ensuite, pour les déciles, on divise la population totale en dix groupes par revenu croissant. Chacun de ces groupes est un décile. Ainsi le premier décile (D1) correspond aux 10% de la population la plus pauvre, D2 correspond aux 10% un peu plus riche.

Un percentile contient tous les individus qui ont un revenu plus faible que le pourcentage associé. Par exemple le percentile correspondant à 20% est le groupe contenant 20% de la population classée par salaires croissants. Les limites entre percentiles correspondent au revenu de l'individu qui est le dernier du percentile. Par exemple la limite de percentile correspondant au dixième percentile, notée P10 correspond au revenu de l'individu tel que 10% de la population gagne moins que lui et 90% de la population gagne plus que lui.

En France P90 est trois fois P10. En gros les dix pourcent touchant le plus bas salaire touchent trois fois moins que les dix pourcent touchant les plus hauts salaires. En France toujours, cette inégalité entre salaires est resté stable depuis les années 70. Aux Etats-Unis, elle a beaucoup augmenté. Une hypothèse avancée pour expliquer ces inégalités est que ces différences de salaires correspondent à des différences de capital humain qui comprend la formation, les capacités et motivations. Le progrès technique biaiserait la demande de travail vers les salariés les plus formés. Cependant cette hypothèse n'explique pas tout car il y a des inégalités entre salariés de même type. En fait l'inégalité entre salariés de même type explique pour grande partie l'augmentation des inégalités entre salariés aux Etats-Unis. Ce serait donc avant tout la productivité des entreprises qui déterminerait le salaire.

Pour remédier aux différences de capital humain, le système éducatif devrait pouvoir être utilisé pour diminuer ces inégalités. Cependant pour que ce soit possible il faut que chacun puisse accéder à l'éducation. Or l'imperfection du marché du crédit est telle que seuls les plus aisés peuvent étudier. Il faut donc permettre à tous d'étudier. Deux instruments sont utilisés : les bourses sous condition de revenu, et l'éducation gratuite.

Il n'est cependant pas certain que ces dispositifs soient suffisants, ainsi malgré une éducation gratuite et ce système de bourses on retrouve très peu de personnes d'origine défavorisés dans les études supérieures. En effet de nombreuses études montrent que l'environnement en particulier l'environnement familial joue un rôle très important. Il est possible, en revanche d'entraîner les élèves défavorisés si il y a une certaine mixité sociale.

Au final, il n'est pas certain que l'éducation nationale permette une nette réduction des inégalités sociales sans une politique sociale adaptée. Sinon le système d'éducation

apparaît comme favorisant les plus riches et donc anti-redistributif. Cela ne signifie pas que l'éducation nationale ne soit pas efficace pour augmenter le niveau moyen.

6.3 Les inégalités de revenu

Les inégalités de revenus sont plus élevées que les inégalités de salaire. Entre ménages P90 est 5,7 fois P10. Deux raisons expliquent cette augmentation de la fourchette. Par le bas d'abord, cela tient au fait que l'on inclut les personnes vivant des minima sociaux ou de retraites faibles. Par le haut ensuite, parce que les revenus du capital sont concentrés entre les mains de ceux qui ont déjà un haut salaire. La part des revenus du patrimoine dans le revenu total est cependant faible (10%).

Si on corrige en tenant compte de la taille des ménages, on obtient moins, 4,4 ce qui est expliqué par le fait que beaucoup de revenus modestes sont ceux de personnes seuls touchant une faible retraite. Si on tient en compte en plus l'impôt sur le revenu on obtient 4. En effet les hauts revenus paient 10% de leur revenu en impôt alors que les bas revenus ne le paient pas.

Pour étudier les inégalités de revenu, on peut utiliser des indicateurs permettant de faire des comparaisons entre pays. Par exemple on peut vouloir mesurer le nombre de personnes pauvres. Il faut distinguer les comparaisons relatives et absolues. La pauvreté absolue peut être définie par des critères tels que le nombre de calories disponibles, l'accès aux soins ou encore aux caractéristiques du logement. La pauvreté relative se mesure relativement à un autre revenu, par exemple le revenu médian, ou le revenu moyen. Le revenu moyen c'est la moyenne de tous les revenus, le revenu médian est le revenu tel que la moitié des ménages gagnent moins que ce revenu (c'est P50). Le seuil de pauvreté est défini comme la moitié du revenu médian. C'est éminemment relatif puisqu'il est défini dans un pays donné. C'est néanmoins fort utile puisque c'est bien dans le pays que l'on est que les comparaisons de situations sont pertinentes. Les standards de vie sont différents (ainsi que les prix et changes).

6.4 La redistribution

6.4.1 Les différents types de redistribution

6.4.1.1 L'assurance contre les risques sociaux

Dans ce système il s'agit de redistribuer le risque sur de nombreux cotisants. Dans ce cadre les prestations se doivent d'être proportionnelles aux cotisations. Les retraites entrent dans ce cadre, le risque étant la probabilité de décès.

6.4.1.2 La redistribution

Il s'agit de diminuer les inégalités de revenus. On considère en général qu'il faut faire en sorte que cette diminution n'ait pas pour conséquence une diminution du revenu disponible, et si elle n'est pas évitable, il faut que cette diminution soit la plus faible possible. Il faut également prendre d'autres facteurs en compte que le revenu tel l'accès à la santé et la qualité de l'environnement au sens large.

Dans ce cadre il s'agit de prendre aux riches pour redonner aux pauvres. Pour cela les impôts progressifs, dont le taux augmente avec le revenu, apparaissent comme étant l'outil le plus efficace.

Etant donné l'inégalité devant la possession du patrimoine, on peut penser qu'un impôt sur le capital devrait également permettre de redistribuer. Ceci est d'autant plus important que le marché du crédit est imparfait. Cependant les revenus du capital, même s'ils sont très inégalement répartis sont faibles.

6.4.2 L'efficacité de la redistribution

6.4.2.1 Prélèvements et redistribution du revenu

Nous allons commencer par définir les taux d'imposition. On considère deux taux :

- le taux moyen qui correspond à l'ensemble des prélèvements divisés par le revenu,
- le taux marginal, qui est défini pour une augmentation de revenu. Il correspond à la proportion du nouveau revenu qui est taxée. Ou encore les prélèvements additionnels divisés par le revenu additionnel.

Le taux moyen devrait augmenter de plus en plus fortement au fur et à mesure pour que l'on ait une redistribution, et corrélativement le taux marginal devrait être croissant. Or le taux moyen augmente rapidement au début puis se stabilise et réaugmente pour les très riches. Le taux marginal est d'abord très élevé, autrement dit lorsque l'on est pauvre les revenus additionnels sont très taxés, et diminue au fur et à mesure que le revenu augmente, et il va ensuite réaugmenter pour les hauts revenus.

Le système français n'est pas très efficace dans le sens où il brasse beaucoup mais diminue faiblement les inégalités (uniquement 8-10% de moins entre P10 et P90 après redistribution). Ceci provient de l'organisation du système de prélèvements. En effet c'est le système assurantiel qui prédomine, avec un taux plutôt proportionnel. Ce sont les impôts indirects dont le taux est indépendant des revenus (TVA, taxe sur alcool et tabac) qui suivent. Il y a bien une différenciation par type de produit mais la distinction entre produits de luxe et autres produits est vraiment obsolète. En conséquence, ces impôts indirects portant sur la consommation frappent proportionnellement plus les plus pauvres. Quand à l'impôt sur le revenu il ne vient qu'ensuite. Les impôts locaux qui prennent une importance de plus en plus grande sont peu progressifs.

6.4.2.2 L'imposition du capital

Si on s'intéresse à la taxation du capital et des profits, une première remarque est que l'on considère que les cotisations patronales se retrouvent en fait payées par les salariés, d'une part parce que la part des salaires et prestations dans la VA est à peu près la même dans tous les pays et d'autre part parce que l'on remarque qu'après une augmentation des cotisations patronales les salaires augmentent moins vite.

Les impôts sur les bénéfices sont de 30% environ, mais le bénéfice imposé ne correspond pas au bénéfice réel. En effet des provisions pour perte avantageuses sont faites, et jamais de provisions pour gain et les provisions pour amortissement sont également sur-évaluées et du capital amorti est toujours utilisé. Pour cette raison l'impôt sur les bénéfices est plutôt proche de 4%.

Ceci s'explique par le fait que la taxation des revenus du capital ou du capital, de même que la taxation des hauts revenus, ce qui revient pratiquement au même n'est pas bien considéré en particulier par les libéraux qui considèrent qu'elle va freiner l'investissement et inciter les détenteurs de capital à changer de pays pour s'installer dans les pays à fiscalité plus faible. Ils considèrent également qu'elle va diminuer l'incitation pour les salariés riches à travailler, cependant les études empiriques montrent que c'est faux.

6.4.2.3 Prestations et fourniture de biens collectifs

Au niveau des prestations, la santé sort du cadre assurantiel étant donné que ce tous les individus couverts ont droit aux mêmes prestations quelles que soient les cotisations. Cependant des études montrent que ce sont les plus riches qui utilisent proportionnellement plus de prestations. Pour les retraites le fait que les plus pauvres soient plus soumis au risque, c'est à dire qu'ils meurent plus tôt conduit à une anti-redistribution, ce sont les ouvriers qui payent pour les cadres. Pour ce qui concerne les services publics, on retrouve aussi dans une certaine mesure un effet anti-redistributif, en effet ce sont les plus riches qui font des études, et ils utilisent également plus les infrastructures de transport pour autre chose que d'aller au travail. Enfin les minima sociaux, l'utilisation d'autres services publics et les mesures ciblées vont, eux dans le bon sens.

6.5 Les retraites

Pour les retraités il y a actuellement deux systèmes en place. Le premier est un système de minimum social financé par l'impôt qui correspond à une logique de redistribution. Il est plus élevé que le RMI et plus élevé que le seuil de pauvreté, en effet il n'y a pas le problème de l'incitation au travail. Peu de personnes sont concernés par ce système.

Nous allons nous intéresser au second système, de nature assurancielle. Il s'agit de différer une partie du revenu du travail pour couvrir la retraite, sachant que l'on ne sait pas à quel date on va mourrir. Le système assurantiel en place, par répartition, est basé sur des caisses de retraite. C'est un système complexe. D'une part il y a plusieurs caisses et d'autre part on cotise à plusieurs à la fois. Le système est dominé par un régime social contributif : ce sont les actifs qui cotisent pour les retraités mais qui recevront une pension proportionnelle à leur apport (en fait pas vraiment proportionnelle mais plutôt faiblement dégressive en niveau et fortement dégressive en temps avant 40 ans de cotisation). Il s'agit donc d'un contrat social inter-générationnel.

6.5.1 Les causes du déficit à venir

Les caisses ont déjà été conjoncturellement déficitaires lorsque le chômage était au plus haut. Mais ce qui pose problème c'est le vieillissement de la population (donc des retraites plus longues à payer) et l'abaissement du nombre d'actifs à partir de 2005. Concernant l'abaissement du nombre d'actifs, il faut bien faire attention à ramener à sa juste proportion ce facteur, en effet le nombre de travailleurs devrait continuer à augmenter jusqu'en 2015 environ en raison du passage au plein emploi, et il faut aussi prendre en compte le fait que la baisse de la natalité aura également pour conséquence la baisse du nombre d'inactifs jeunes. Ainsi le nombre de non cotisant par cotisant devrait continuer à baisser pendant un certain temps.

Il n'en reste pas moins qu'à partir de 2015 environ il faudra changer quelque chose pour que le système reste pérenne.

6.5.2 Les solutions possibles

Tout d'abord il serait à priori possible que ce soit l'épargne qui finance les retraites. Ce système permettrait à chacun de choisir en fonction de ses préférences la durée de son activité. Le problème c'est qu'il faut avoir accumulé à peu près 10 fois son salaire annuel pour assurer sa retraite. Peu de ménages feraient cet effort alors qu'ils sont prêts à ce qu'il leur soit imposé. Un système obligatoire apparaît donc préférable. Cependant plusieurs systèmes obligatoires sont possibles.

Une solution a été proposée en particulier par le MEDEF (qui n'est pourtant pas concerné à priori par ce problème d'allocation des revenus du travail dans le temps), elle consiste à diminuer les taux de la retraite par répartition et passer à une retraite par capitalisation pour le complément. Dans une retraite par capitalisation, les salariés placent dans un fonds de pension une partie de leur salaire qu'ils récupèrent à la sortie de leur activité. Ces fonds de pension alimentent les marchés financiers et le marché du crédit. Ils donnent lieu à une rente viagère, c'est-à-dire une rente annuelle touchée jusqu'à la mort.

Les différences par rapport à un système par répartition sont les suivantes :

- Il faut l'accumulation d'un capital financier avant que le système ne soit efficace. Il faut donc commencer dès le début de sa carrière. Dans le cas de la retraite par contribution le système peut être créé du jour au lendemain.
- Le produit du placement appartient à celui qui l'a placé, tandis que dans le cas de la contribution il s'agit d'une créance qui sera remboursée par quelqu'un d'autre.
- les cotisations sont fixes, mais les retraites ne sont pas garanties, car les rendements financiers peuvent varier. Dans le système de contribution les cotisations peuvent changer dans une certaine mesure, ainsi que les prestations. Tout dépend des négociations au niveau des gestionnaires des caisses et de l'Etat. Elles ne peuvent pas changer drastiquement sans remettre en cause le système.
- La répartition dans le temps des efforts n'est pas non plus la même.
- Les retraites par capitalisation sont en gros indicées sur le taux d'intérêt, alors que les retraites par contribution sont indicées sur les salaires.
- Les modalités de gestion sont différentes. Dans un cas ils sont majoritairement gérés par des sociétés financières dans l'autre par l'Etat avec une participation des syndicats. Actuellement le contrôle des fonds de pensions pourrait être amélioré car des escroqueries ont eu lieu dans les pays anglo-saxons.
- Avec les fonds de pension il y a des conflits d'intérêt entre les fonds de pension qui veulent une rentabilité élevée et les salariés qui veulent un salaire élevé. Dans le système par contribution il y a un conflit entre ceux qui payent les cotisations et ceux qui perçoivent les retraites.

A l'énoncé de ces différences on peut se faire une idée du pourquoi le MEDEF se sent concerné : peut-être préférerait-il pouvoir compter sur le soutien de petits épargnants recrutés parmi les salariés les plus riches face aux autres travailleurs et que les assurances et banques aimeraient augmenter leur activité en gérant l'épargne retraite.

Il y a un certain nombre de choses qui ne changent pas avec un système par capitalisation. Le salaire effectif ne change pas, que l'on place 300 euros par mois dans un fonds de pension rémunérés à un certain taux, ou que l'on verse 300 euros par mois aux retraités en gagnant

un droit à la retraite équivalent, de telle sorte que les rentes soient du même montant. En particulier le problème du vieillissement est tout aussi important.

Pour les tenants des fonds de pension ceci permettrait d'augmenter l'épargne des ménages et la production. Ceci correspond à une vision de l'économie dans laquelle l'épargne est insuffisante. Cette vision n'est pas partagée par tout le monde, en effet cela correspond à une situation dans laquelle les entreprises sont contraintes par leur rentabilité et pas par les débouchés. D'autre part il y a d'autres possibilités pour jouer sur l'épargne sans toucher aux retraites en jouant sur la fiscalité.

Actuellement les fonds de pension jouissent d'une fiscalité plus intéressante que le système par répartition car il y a exonération des charges patronales et pour certains placements, une exonération de l'impôt sur le revenu, ils permettent donc l'évasion fiscale.

Pourtant le choix entre fonds de pension et retraite par répartition est avant tout d'un choix politique et non pas une question économique. Il est tout à fait possible de maintenir le système actuel par une hausse des cotisations progressive et un allongement de la durée de cotisation une fois que le plein emploi sera atteint. Une simplification du système serait également bienvenue, ainsi que l'arrêt de l'exonération fiscale des fonds de pension qui est de plus anti-redistributive. Il est également possible de passer à un système par capitalisation en n'augmentant pas les cotisations et en continuant de favoriser fiscalement ce système.

6.6 La sécurité sociale

La sécurité sociale reçoit les cotisations des actifs et des retraités et verse des prestations, soit en nature, soit liées à une prestation.

La sécurité sociale est également souvent déficitaire. En fait en période de ralentissement économique la baisse de la masse salariale et des cotisations n'est pas compensée par une baisse des prestations. De façon plus structurelle, les dépenses de santé augmentent plus vite que le PIB. Ceci en raison du vieillissement de la population, du coût plus important des installations, beaucoup plus évoluées techniquement, et du traitement plus médicamenteux de troubles psychologiques plus nombreux liés, entre autres, aux évolutions des techniques de production et du chômage.

La quasi gratuité de certaines prestations peut parfois inciter à un certain gaspillage, de même que le recours à des médicaments trop chers, inefficaces ou même dangereux. Mais malheureusement ce n'est pas tellement le problème. En effet la comparaison avec d'autres systèmes par exemple celui des Etats Unis dans lequel les dépenses ne sont pas socialisées montre que ce système est plus gourmand en pourcentage du PIB tout en étant bien moins solidaire et moins efficace.

Il n'y a pas de solution évidente (autre que le désengagement). Cependant il est fréquemment proposé de faire porter sur la valeur ajoutée ce prélèvement au lieu qu'il soit uniquement sur le travail, et ce en lien avec le fait que l'amélioration sanitaire profite à tous et en particulier améliore l'employabilité. La situation n'est pas si catastrophique étant donné que l'acceptabilité d'une hausse des cotisations est importante et que des inefficacités existent, en particulier des hôpitaux surdimensionnés en zone rurale ou encore en raison d'abus de praticiens ou d'assurés.

7 L'intégration européenne

7.1 L'intégration des marchés

Des obstacles institutionnels peuvent exister entravant le commerce entre pays. Ces obstacles aux échanges sont :

- Les taxes Elles sont exprimées en pourcentage du prix et vont renchérir les produits. L'importateur paye au pays dans lequel il importe la différence de valeur. Par exemple si une taxe à l'importation est de 23% alors un importateur devra payer 23% du résultat de sa vente au pays dans lequel il importe.
- Les quotas Ce sont des restrictions sur les quantités importées. Avec des quotas les entreprises locales peuvent continuer à produire même si elles ont des prix supérieurs aux entreprises étrangères. Dans ce cas le prix intérieur sera également plus élevé que celui proposé par les entreprises étrangères.
- Enfin il y a les barrières non commerciales (normes par exemple).

L'intégration Européenne est encore essentiellement économique. Historiquement, il y a d'abord eu une levée des obstacles tarifaires, c'est-à-dire des taxes sur les produits importés. Ensuite il y a eu l'établissement d'un tarif douanier commun. Enfin il y a eu le marché commun qui a permis l'élimination des barrières non tarifaires entre pays de l'Union Européenne (UE).

L'objectif d'une libéralisation des échanges est d'avoir une baisse des prix pour les consommateurs, et une augmentation des débouchés et des profits pour les entreprises étrangères qui peuvent exporter davantage. Ceci se fait bien entendu au détriment des entreprises intérieures, mais le gain global est toujours plus important que la perte. Cependant certaines catégories peuvent être touchées de façon importante et les effets redistributifs peuvent être importants. Par exemple nous importons le matériel HiFi des pays d'Asie du Sud-Est, ce qui permet d'avoir ce matériel à bas prix et nous exportons des avions que les pays d'Asie du Sud-Est ne savent pas fabriquer. Cependant la libéralisation ne va pas de soi, car celui qui libéralise de son côté perd si les autres gardent des protections.

Si la concurrence est de type concurrence monopolistique alors l'effet d'une libéralisation est potentiellement encore plus bénéfique en raison des économies d'échelle, en effet une augmentation de la taille du marché, permet une spécialisation plus poussée. Dans ce cas on peut avoir un échange de produits similaires, intra-branche. Par exemple en Europe la France et l'Allemagne se vendent des voitures, mais la France est spécialisée dans les petites voitures pas trop chères, tandis que l'Allemagne fait des voitures plus chères. Cette spécialisation se fait au niveau des produits finis, mais il peut également y avoir spécialisation au niveau des produits intermédiaires. Par exemple l'Airbus est monté en France mais les pièces viennent de nombreux pays européens.

Cela ne diminue pas forcément les tensions commerciales, au contraire. En effet, dans ce cas celui qui atteint la taille critique a toutes les chances de rester le seul en course pour ce type de produit. Par exemple il est possible qu'il n'y ait de place, dans le monde que pour une seule silicon valley. Dans ce cas ce seront uniquement les Etats Unis qui produiront des processeurs. Dans cet ordre d'idée il peut être intéressant pour les pays de protéger leurs industries naissantes. C'est ce qui s'est passé avec Airbus qui était protégé dans un

premier temps des constructeurs américains, en particulier de Boeing, sans cette protection il n'aurait pas pu faire face à la concurrence.

Dans tous les cas un changement de spécialisation, même s'il est bénéfique à long terme peut être dommageable à court terme. En effet il faut que le capital se réoriente, que les salariés acquièrent de nouvelles connaissances, et enfin que les infrastructures s'adaptent.

Dans le cas de l'Europe il ne s'agit pas d'une libéralisation complète mais de la formation d'un bloc commercial. Dans ce cas, il y a des risques de ce que l'on appelle un détournement de commerce, que les pays de l'UE commercent avec des pays de l'Union moins efficace que les pays étrangers. Par exemple la Hongrie et la Chine font de l'électronique, et il est possible qu'après l'intégration de la Hongrie dans l'UE le commerce se fasse plus encore avec la Hongrie, même pour des biens pour lesquels la Chine est plus efficace. Cependant, moins les pays sont fermés et plus les pays commercent déjà entre eux, moins il y a de chance d'un détournement de commerce. Dans le cas de l'UE les pays sont ouverts et s'intègrent avec leurs voisins, le détournement de commerce est négligeable.

En fait, ces questions étaient d'actualité au moment de la constitution de la CEE. Le monde était relativement protégé. Il y avait une autre organisation de libre échange, l'AELE (Association Européenne de Libre-Echange) en Europe et tous les pays de l'AELE ont adhéré à l'UE (à part la Suisse et la Norvège) pour profiter du marché intérieur. Et le commerce intra européen a sans doute été bénéfique à la croissance. Cependant, parallèlement une libéralisation globale a eu lieu, sous l'égide du GATT et les pays sont très ouverts aujourd'hui, avec l'exception du textile et de l'agriculture. Pour ce qui concerne le textile l'accord multifibre qui protégeait les pays européens est en passe d'être abandonné. Au niveau de l'agriculture il y a encore des subventions à l'exportation, nous y reviendrons plus loin. Il reste néanmoins que les barrières non tarifaires peuvent être importantes.

7.2 La monnaie unique

Une nouvelle étape dans l'intégration européenne a été franchie avec la monnaie unique. Désormais, pour la zone Euro qui ne recoupe pas totalement l'UE, étant donné que le Danemark, la Suède et le RU ne sont pas dedans, il y a une monnaie unique émise par la Banque Centrale Européenne (BCE) qui est indépendante du pouvoir politique. Il y a donc également un taux d'intérêt monétaire qui est le même pour tous les pays de la zone.

La monnaie unique apporte des avantages et des inconvénients. Au niveau des avantages, on trouve la suppression du risque de change qui diminue les coûts de transaction. Lorsque les risques de change existent, il faut payer une prime de risque qui augmente artificiellement les coûts et pénalise en particulier l'investissement. La suppression du change elle-même entraîne quelques économies. Les possibilités de comparaison des prix peuvent également permettre une baisse des prix et des rentes des monopoles, une meilleure concurrence.

Etant donné que le taux d'intérêt est le même pour tous les pays, la monnaie unique conduit également à une synchronisation des cycles plus importante.

Une monnaie unique permet également d'être à l'abri de la spéculation. En 1993, les monnaies européennes avaient du accepter de ne plus avoir de changes fixes en raison de la position des spéculateurs sur les marchés qui pensaient que certaines monnaies étaient surévaluées. Ces spéculateurs vendaient des liras contre des marks et les banques centrales ont du renoncer à lutter contre ce mouvement (en vendant des marks et en achetant des liras).

Par contre l'absence d'indépendance des politiques de change et de taux d'intérêt peuvent être problématique si la zone n'est pas homogène, les cycles ne sont pas corrélés et il n'existe pas de moyen d'exporter les chocs dans les pays voisins. Que se passe-t-il si les cycles ne sont pas corrélés ? Dans ce cas une partie de la zone sera en récession tandis que l'autre partie sera en expansion. Jouer sur les parités des monnaies et les taux (dévaluer dans les régions en crise) permet d'empêcher la crise et l'inflation. Dans une union monétaire, ce n'est pas le cas. Si les salariés et le capital est mobile, ou si il y a des compensations budgétaires entre régions il est également possible de compenser les régions en crise par les régions en expansion. Ce n'est pas le cas en Europe, étant donné la faible mobilité du travail et budget réduit. Ainsi en 2003 l'Irlande et l'Espagne sont en surchauffe tandis que l'Allemagne et la France sont en récession forte, il faudrait des taux très faibles dans ces pays en crise et des taux plus élevés dans les pays en surchauffe, ce n'est pas possible.

Une Union monétaire devrait également impliquer une plus grande coordination. D'abord sur le plan budgétaire, car les variations du solde budgétaire impliquent des pressions sur les taux d'intérêt qui sont les mêmes pour tous les pays de la zone. Elles impliquent aussi des tensions inflationnistes qui ont également une influence sur les partenaires. Il faut donc une coordination. C'est l'objet du pacte de stabilité du traité de Maastricht qui impose des conditions sur les déficits publics et des pénalités en cas de dépassement.

Ensuite sur le plan fiscal. Les entreprises, dans une moindre mesure les personnes, mais surtout les établissements bancaires vont avoir intérêt à aller dans les pays qui ont la fiscalité la plus avantageuse. Ceci pose deux problèmes. D'une part, les Etats peuvent se faire une concurrence fiscale, ce qui pose de graves problèmes sociaux, et d'autre part les décisions économiques, biaisées par la fiscalité ne vont pas être efficaces. On est très loin de cette uniformisation étant donné les différences entre les systèmes, qui sont bien plus que des différences techniques, mais qui correspondent à des visions politiques différentes.

7.3 La politique économique Européenne

Outre son intervention économique directe, l'Europe définit également des normes, en particulier environnementales, et des labels. Elle agit aussi au niveau de la non discrimination, ce qui peut avoir des conséquences économiques, en particulier sur la discrimination homme/femme qui est importante en France : les femmes sont incitées à l'inactivité lorsqu'elles ont des enfants tandis qu'elles sont discriminées dans le monde du travail.

7.3.1 Une politique de rigueur

La politique économique européenne est plutôt une politique libérale monétariste. L'aspect monétariste concerne essentiellement la BCE. Ainsi le seul objectif de la BCE est la lutte contre l'inflation ce qui a pour conséquence la fixation de taux plutôt élevés et un politique de l'euro plutôt fort. En ce moment les taux sont tout de même relativement bas, mais pas assez pour relancer l'économie des pays en crise (Allemagne, France), ce qui contraste avec l'attitude de la Fed (la banque centrale américaine) qui a baissé les taux pour soutenir l'activité aux Etats Unis, ce qui a réussi. La BCE n'effectue pas de relances monétaires, et ne se préoccupe pas du chômage. L'objectif de cette stratégie est de donner des signaux cohérents aux marchés financiers, d'avoir une crédibilité suffisamment forte afin que la spéculation ne soit pas possible et que la stabilité de l'économie soit la plus grande possible.

Au niveau budgétaire les recommandations sont d'éviter les déficits publics le plus possible, en particulier de ne pas faire de relance budgétaire et laisser uniquement les stabilisateurs jouer. Dans le même temps, les impôts doivent être diminués si possible. Les dépenses d'infrastructure, d'éducation et de recherche sont plutôt encouragées.

Au niveau du marché du travail, les recommandations sont d'encourager la baisse des salaires des travailleurs peu qualifiés, d'éviter les dépenses passives, essentiellement l'assurance chômage, d'augmenter la population active.

7.3.2 Mais une conjoncture peu favorable

L'année dernière la conjoncture a été très mauvaise pour la France et l'Allemagne. Dans ces conditions ces pays n'ont pas pu respecter les critères de Maastricht, et ont tenté des relances budgétaires. Dans le cas de la France, en 2003, il y a eu une baisse de l'impôt sur le revenu et une augmentation des dépenses relatives à la sécurité (police, défense en particulier). Cependant cette relance reste modérée, car il y a eu une moindre augmentation dans les secteurs de la recherche, de l'enseignement, et de la culture et une augmentation d'autres impôts (sur le tabac et impôts locaux). Il n'y a pas eu de pénalités, ce qui était relativement prévisible, d'autant qu'il n'y a pas eu non plus de dérapage, car c'est la conjoncture qui est la principale responsable. Ce précédent met cependant à mal le pacte de stabilité et de ce fait la crédibilité de la zone euro.

Etant donné la conjoncture, la BCE est critiquée pour sa politique de rigueur, d'autant plus que la Fed a permis une relance importante aux Etats Unis, dont l'Europe profite peu en raison de la dévaluation du dollar. Les perspectives sont néanmoins un peu meilleures cette année mais pas non plus terribles.

7.4 L'élargissement de l'Union Européenne

L'élargissement de l'Union Européenne est un enjeu important. Le poids économique de ces pays, les Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO) n'est pas très important ni leur poids démographique (à l'exception de la Pologne). Cependant, l'élargissement concerne 8 pays qui sont, d'une part plus pauvres que les pays de l'UE, et d'autre part dans une situation particulière car en transition d'une économie planifiée vers une économie de marché. (Chypre et Malte entrent aussi dans l'UE, mais je n'en parlerai pas).

La transition est liée à un chômage encore important, un déficit budgétaire associé, une inflation importante et le développement d'une économie parallèle. Cependant la majeure partie de la transition a déjà été effectuée, le niveau de production pré transition a été largement dépassé, les taux de croissance sont importants.

Dans ce temps, l'augmentation des exportations, des importations vers l'UE et les investissements venant de l'UE ont été très importants. En fait les barrières tarifaires autres qu'agricoles sont peu importantes depuis 1991, et les PECO sont ouverts au capital européen. Les conséquences sont doubles : d'une part les ajustements liés à l'élargissement vont être faibles et d'autre part les gains de l'élargissement ne vont pas être non plus très importants.

Il reste des gains à attendre pour les PECO, en particulier en terme de confiance des investisseurs, de fin de monopoles, mais également de la fin des dernières barrières non tarifaires. Et également des coûts liés en particulier à la mise en conformité par rapport aux normes environnementales.

Pour l'UE, le problème proviendrait plutôt de l'acceptation des transferts qui vont avoir lieu vers les PECO. En effet, les deux postes importants des dépenses de l'UE sont destinés, l'un aux pays agricoles, dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune), et l'autre, les fonds structurels, aux pays ou régions en retard ou en difficulté. Les PECO qui sont très agricoles et ont un revenu moins élevé que les pays de l'UE vont bénéficier de façon importante de ces transferts.

La PAC posait des problèmes importants étant donné que les pays de l'UE ne voulaient pas alourdir un dispositif déjà coûteux et peu efficace, ni subventionner une agriculture par trop inefficace. La PAC comporte un mécanisme de soutien des prix avec des prix intérieurs garantis, et un versement de la différence par rapport aux prix mondiaux. Par exemple si le prix garanti du quintal de blé est de 20 euros et le prix mondial est de 12 euros, les agriculteurs vendent ce blé 20 euros le quintal et l'UE reverse les 8 euros par quintal de différence avec le marché mondial de telle sorte qu'il est exporté à 12 euros le quintal.

Les prix étaient très élevés afin de soutenir le revenu des agriculteurs ce qui avait pour conséquence une surproduction importante. Cette surproduction à son tour a pour conséquence une baisse des prix mondiaux. Les consommateurs extérieurs ont donc des prix bas, qui sont payés par les contribuables européens. Cette subvention aux consommateurs extérieurs est inefficace et ruine les producteurs du tiers monde. Et pour lutter contre la surproduction des quotas ont été mis en place. . . Avec les PECO, ce système aurait généré une surproduction encore plus importante. La PAC a été réformée, et désormais les prix garantis sont révisés peu à peu à la baisse, le soutien au revenu des agriculteurs se fait par des aides directes qui, de plus, devraient être distribuées par les pays. Ceci devrait permettre d'éviter une subvention des agriculteurs riches de la France par les autres pays européens. Ces aides directes sont basées sur les aides passées.

Les aides directes doivent être versées aux agriculteurs des PECO pour des raisons d'équité, mais elles risquent de subventionner des activités peu rentables et technologiquement peu performantes. Pour éviter ce problème et sûrement aussi pour transférer moins de revenu vers les PECO il a été décidé que les aides directes seront introduites progressivement.

8 Biens collectifs et service public

8.1 Les défaillances du marché

8.1.1 Les externalités

Il y a externalité lorsqu'une action de nature économique d'un agent influence le bien-être d'un autre agent sans que cette action passe par un marché. Par exemple, les abeilles de l'apiculteur vont polliniser les fleurs des arbres de l'arboriculteur, ce qui permet aux arbres de fleurir et de faire des fruits, et vont prélever le pollen et le nectar qui leur permettra de faire du miel. L'activité de l'apiculteur agit positivement sur celle de l'arboriculteur et réciproquement sans que cette relation ne passe par un marché.

Il existe un grand nombre d'exemples. Par exemple, la pollution qui va affecter les agents autres que celui qui l'a émise est une externalité négative, les décorations ou l'entretien des maisons pour peu que ceux qui les voient aient le même goût sont des externalités positives.

Une autre externalité positive concerne le savoir : si une personne apprend quelque chose dans un certain contexte elle pourra le réutiliser dans un autre. C'est ce qui explique la concentration d'entreprises dans des régions en lien avec des universités. Les travailleurs, étudiants et chercheurs peuvent passer d'une entreprise ou des établissements universitaires à l'autre et exporter leur connaissances.

Une autre externalité positive concerne les biens de club. Ce sont des biens pour lesquels l'utilité de la consommation est d'autant plus élevée que d'autres consomment ce bien, indépendamment de l'effet sur les prix. L'exemple typique est le téléphone, ou encore plus internet. Plus internet est utilisé plus il est intéressant d'avoir internet.

La mauvaise prise en compte de ces effets externes amène à des situations sous optimales. Par exemple, diminuer la pollution rejetée par une entreprise peut coûter moins cher que les dépenses de médecine nécessaires pour soigner les victimes de la pollution. Ou encore négliger les externalités positives peut conduire à une situation de sous production de ces biens. Ainsi les entreprises ne sont pas incitées à former leur personnel si cette formation peut profiter à d'autres.

8.1.1.1 La correction des externalités

Pour corriger ces sous productions d'externalités positives et ces surproductions d'externalités négatives, un grand nombre de solutions sont possibles. Tout d'abord la réglementation avec recours possible devant les tribunaux peut être utilisée avec des pénalités qui dissuadent la production d'externalités négatives. Des incitations économiques sont également possibles, du type taxe sur les polluants, ou subvention des entreprises formant leur personnel. Ensuite, la négociation directe peut être possible, ou encore le rachat des entreprises polluantes par les entreprises polluées. Enfin, des marchés pour les biens externes peuvent être mis en place afin qu'ils soient appropriés et deviennent des biens classiques.

Toutes ces possibilités sont à priori possibles, il s'agit en fait de trouver celles qui sont le plus efficaces et dont les propriétés redistributives sont préférées. On va essayer de passer en revue ces différentes possibilités, leurs avantages et inconvénients.

8.1.1.2 La taxe

Une taxe sur les émissions de polluants est payée pour chaque unité de polluant émise. Symétriquement une subvention sur un bien externe positif produit est donnée à l'agent pour chaque unité produite. La taxe est intéressante puisqu'elle combine deux effets : elle fait payer les pollueurs, ce qui incite à la sortie de cette branche, et elle favorise les entreprises les plus efficaces, qui veulent aller plus loin dans la dépollution. Par contre elle est difficilement acceptable par les entreprises qui doivent dépolluer et en plus payer.

Dans la pratique, les taxes sont très peu utilisées, et sont en général fixées à des niveaux non incitatifs. Elles sont plutôt là pour récupérer de l'argent mais pas suffisamment élevées pour modifier les comportements. Par exemple les taxes sur l'essence ne sont pas assez élevées pour induire un changements de comportement des automobilistes ou des transporteurs. Un système de taxes couplées à des subventions existe dans le cadre des agences de l'eau en France. Ce système est relativement performant, mais quand même critiquable, car le système de taxe n'incite pas tous les pollueurs à moins polluer : les agriculteurs sont exonérés de taxe et le prix de l'eau ne modifie pas les comportements des ménages. Seules les entreprises sont incitées. C'est donc plutôt un système de prélèvement sur les ménages

et de subvention des collectivités locales et des entreprises pour la dépollution. L'incitation se situe essentiellement au niveau de la subvention.

8.1.1.3 La réglementation

La réglementation est beaucoup mieux acceptée mais elle a le défaut de ne pas inciter ceux qui veulent faire mieux à le faire. Et elle ne fait pas payer les pollueurs, elle est neutre redistributivement. Par exemple l'essence sans plomb et le pot catalytique sont des réglementations environnementales.

Ces deux solutions, taxes et réglementation impliquent des coûts relatifs à l'établissement du bon niveau des externalités, ce qui est une tâche très ardue et incertaine, d'autant plus que les agents ont des informations, sur leur coûts ou leur bénéfices que les régulateurs n'ont pas. Elles imposent également des coûts de contrôle pour vérifier que les réglementations sont suivies ou que les niveaux d'émissions sont bien les niveaux déclarés.

8.1.1.4 La négociation directe

La négociation directe n'est en général pas possible étant donné la dispersion des victimes ou de ceux à qui profitent des externalités positives. De plus cela revient en général à faire payer les pollués, ce qui donne une rente aux pollueurs et peut inciter des firmes à polluer sachant qu'elles recevront des compensations plus tard pour arrêter. En pratique, il existe un seul exemple de pollution transfrontalière entre une usine finlandaise et une usine russe qui s'est soldé par une négociation.

8.1.1.5 L'appropriation des biens externes

Enfin, pour corriger les effets externes, il est proposé de créer un marché et des droits de propriété sur ces biens, afin que la régulation se fasse par le biais du marché comme pour un bien quelconque. Par exemple, pour réduire la pollution il est possible d'avoir un système dans lequel il faut avoir un droit pour émettre une certaine quantité de pollution. C'est le système des permis de polluer. Ce droit est ensuite échangeable, de telle sorte que les entreprises peuvent choisir de dépolluer et vendre des permis ou bien acheter des permis et polluer. De cette façon, la quantité totale de pollution est fixée.

Ce système a un certain nombre d'avantages. Tout d'abord, comme la taxe il incite ceux qui peuvent faire plus à le faire. Ensuite, il est possible de contrôler l'effet redistributif en décidant d'un mode d'allocation des permis. S'ils sont donnés gratuitement, c'est plutôt pollué-payeur, tandis que s'ils sont vendus aux enchères c'est pollueur-payeur. Par contre, les coûts de contrôle sont aussi importants que pour les autres systèmes et il y a en plus un coût correspondant à l'établissement d'un marché et sa régulation. Un exemple existe, il s'agit du marché des permis d'émission de soufre aux Etats-Unis. Ce marché a permis de bonnes performances environnementales, mais les coûts de contrôle et d'établissement du marché sont importants.

8.1.1.6 Les problèmes environnementaux globaux

En général il faut une autorité qui permet de résoudre ces questions. Cela n'est plus possible quand l'externalité est mondiale. Or, certains problèmes environnementaux sont désormais mondiaux. Ces problèmes ont, en plus de la question des externalités 3 dimensions

importantes : ce sont des problèmes de long terme, avec de nombreuses incertitudes et des irréversibilités ou des inerties importantes.

L'appauvrissement de la couche d'ozone, le changement climatique, la protection de la biodiversité entrent dans ce cadre. Pour ce qui concerne la couche d'ozone, un petit nombre d'industries (les réfrigérants et propulseurs) émettent les produits problématiques, des substituts techniques moins polluants existaient et une décision mondiale a pu être prise à temps bien qu'il aurait été moins coûteux de considérer le problème plus tôt.

Pour le changement climatique, malgré une prise de conscience importante dès 1992, que les émissions de CO₂ provenant de la combustion du pétrole du gaz et du charbon pour le transport, le chauffage et la production d'électricité pouvaient changer à long terme et de façon irréversible le climat, il n'existe de consensus ni sur l'intensité des efforts de réduction d'émissions à fournir, ni sur la façon de les répartir.

En particulier, les Etats-Unis ont considéré que les efforts du protocole de Kyoto étaient trop importants et que les pays du tiers monde n'étaient pas assez contraints et se sont retirés des négociations. Quand à l'Europe, même si elle semble plus concernée, elle a refusé une proposition un compromis avec les Etats Unis et a décidé unilatéralement de faire des efforts moins importants que dans ce compromis, tout en reculant la décision de stopper les subventions aux industries du charbon, pourtant économiquement fondées, avec ou sans changement climatique. Enfin les pays du tiers monde placent leur développement avant tout effort environnemental. Le principe d'un système de permis négociables avait été cependant accepté et les négociations continuent.

La lenteur de ces négociations internationales reflète 3 difficultés :

1. La réduction des émissions des gaz à effet de serre est un problème épineux puisqu'il n'existe pas de substitut rentable aux combustibles fossiles et que les incitations seraient très mal perçues (augmentation du prix des carburants à 4 euros par exemple pour inciter à ne pas utiliser la voiture ou les camions)
2. Ensuite les bénéfices sont pour les générations futures.
3. Enfin chacun a intérêt à ce que les autres fassent les efforts afin que la quantité de gaz à effet de serre diminue, mais à ne pas faire ces efforts soi-même.

8.1.2 Monopoles naturels

Certains secteurs sont caractérisés par un coût de mise en place des infrastructures très élevé, ce coût diminuant avec la quantité installée, et des coûts de gestion d'autant plus faible que le réseau est structuré. C'est le cas en particulier des infrastructures de télécommunication, de transport d'électricité, de l'organisation des transports aériens, des chemins de fer.

Dans le cas du transport d'électricité ou des chemin de fer, il faut une optimisation globale du transport, en raison de l'impossibilité de stockage. C'est moins vrai dans le cas des télécommunications, étant donné que des techniques d'évitement des congestions décentralisées existent. Les spécificités du type d'infrastructure peuvent renforcer ces spécificités, par exemple, dans le cas des télécommunications, ce sont des biens de club.

Ces contraintes techniques impliquent qu'une unité supplémentaire d'infrastructure coûte d'autant moins cher que le réseau est déjà étendu. Il n'est donc jamais efficace de dupliquer ces infrastructures et la concentration des entreprises est un facteur d'efficacité, encore plus que dans d'autres secteurs. C'est la situation de monopole naturel.

Dans ce cadre, en France comme dans d'autres pays ces monopoles naturels ont été laissés à des entreprises publiques, contrôlées, en particulier au niveau des prix afin que ceux-ci ne soient pas trop élevés. Ces monopoles étaient les seuls autorisés à fournir ces services. Ces monopoles avaient des comptes globalement équilibrés. Cependant, certaines activités pouvaient être financées par d'autres, avec des missions de service public. Ainsi, pour France Telecom l'abonnement était peu cher afin que chacun ait accès au téléphone et était financé en particulier par l'international.

Un mouvement de libéralisation, sous l'impulsion de l'UE est en marche depuis 1990 environ. Il est reproché à ces monopoles de ne pas être incités à donner leurs vrais coûts, ni à se moderniser, étant donné qu'ils ne risquent ni la faillite ni la concurrence. L'objectif recherché est une diminution du prix des services, et un fonctionnement au niveau européen et non plus national. Pour cela tous les opérateurs doivent avoir le droit de mettre en place les infrastructures, ou bien vendre les services, l'interconnexion doit être possible. Les circuits de commercialisation sont considérés comme ne relevant pas du tout des monopoles naturels et sont du ressort du marché.

Trois difficultés doivent être surmontées: éviter que se reconstitue un nouveau monopole, s'assurer que les missions de service public sont effectuées, sans la possibilité de subventionner ces activités par les activités plus rentables, et prendre en compte les contraintes techniques des monopoles naturels. En effet, il n'est pas possible de financer les activités non rentables par les activités rentables car dans ce cas des nouveaux entrants pourraient proposer les mêmes activités moins cher, n'ayant pas de mission de service public. Il faut donc continuer à subventionner ces activités, cette fois-ci, à part, ce qui pose de façon accrue la question du niveau de subvention.

Afin d'éviter que se reconstitue un monopole une possibilité est de donner une concession renouvelable. Cependant, ceci ne permet pas forcément d'inciter les entreprises à investir suffisamment. C'est ce que l'on a vu dans le cas des transports ferroviaires anglais. Les entreprises se sont contentées d'exploiter la ligne et n'ont pas investi ce qui a conduit à une détérioration des conditions de sécurité et même de rentabilité, et l'Etat a dû renationaliser (mettre sous tutelle).

Dans le cas de l'électricité, la production (sauf le nucléaire) a été libéralisée, ainsi que la fourniture aux gros clients industriels. Cependant c'est EDF qui est l'unique transporteur, ce qui lui permet d'optimiser la charge des différents sous-réseaux.

Au niveau des télécommunications, l'effet est plutôt positif pour l'instant et les prix ont faiblement baissé. Par contre, dans les transports aériens Air France est toujours quasiment en monopole, sauf que maintenant il n'est plus régulé.

Le fret ferroviaire a été libéralisé mais de toute façon il faudrait des investissements importants pour qu'il soit vraiment rentable. Le transport de voyageur n'a pas été encore remis en cause. En fait le problème du train c'est que de nombreuses lignes ne sont pas rentables mais sont toujours en activité pour des raisons de désenclavement des régions. Par contre, certaines lignes sont hautement rentables (TGV, TER) mais nécessitent des investissements bien trop importants et longs pour être effectués par des entreprises.

8.1.3 Biens collectifs

8.1.3.1 Définition et exemples

Les biens collectifs ou biens publics sont des biens particuliers qui possèdent trois caractéristiques :

- Ils sont non rivaux. Cela signifie que la consommation d'un tel bien par un consommateur n'empêche pas la consommation par un autre consommateur de ce bien. Et le fait de le consommer une fois n'empêche pas de le reconsumer. Un exemple de bien non rival est l'information : le fait que je sache une information n'empêche pas quelqu'un d'autre de le savoir. La plupart des biens de consommation sont rivaux, par exemple si je mange un yahourt mon voisin ne peut plus le manger après.
- Ils sont également non excludables ce qui signifie qu'il n'est pas possible d'empêcher les agents de le consommer. Un phare est non excluable puisque tout le monde peut l'utiliser pour être guidé. L'usage d'une route est non excluable, sauf si on met des péages, à ce moment la route devient excluable. La plupart des biens privés sont exclus grâce à la propriété privée.
- Enfin il doivent, être de consommation obligatoire.

En fait, les biens publics purs ne sont pas tellement nombreux. En effet, la consommation obligatoire n'est pas fréquente. La non rivalité n'est en général pas absolue : la musique, l'art, la science, bref l'information est réellement non rivale, par contre de nombreux biens sont non rivaux mais soumis à encombrement, c'est-à-dire que les autres consommateurs ne gênent pas tant qu'ils ne sont pas trop nombreux, mais ensuite empêchent la consommation des autres. C'est le cas des routes, des transports en commun, des piscines, des infrastructures de télécommunication. La justice, l'armée, la sécurité ou l'éducation sont non excludables et de consommation obligatoire mais ils sont soumis à encombrement, sauf si les capacités sont suffisantes. Des biens de consommation courante, tels la voiture ou la machine à laver peuvent être aussi non rivaux soumis à encombrement si on ne les utilise pas au maximum de leurs capacités (ainsi les machines à laver sont mises en commun dans les cités U).

La véritable non excludabilité est également rare (on peut citer l'air) car elle peut fréquemment être mise en place, mais à un coût qui peut être élevé. Par exemple, la musique est a priori non excluable puisque chacun peut la copier. Cependant, par l'action en justice il est toujours possible d'empêcher les copieurs en les menaçant de poursuites judiciaires ceci induisant des coûts de contrôle importants.

Pour les biens non excludables, il faut une subvention sinon ils ne seront pas produits en quantité suffisante étant donné qu'il n'est pas possible de faire payer pour le service. Les biens non rivaux sont également particuliers puisqu'il faudrait qu'ils soient gratuits une fois qu'ils sont produits, sinon ceux qui ont un faible revenu ne pourraient pas en profiter alors qu'ils n'empêchent en rien la consommation des autres. Ceci implique qu'il faudrait en fait rendre non excludables les biens non rivaux, et ne faire payer les biens soumis à encombrement qu'à partir du moment où ils sont saturés.

Les biens publics peuvent être financés par des groupements qui mettent en commun leurs ressources pour produire ce bien. De nombreux phares ont été produits ainsi. Mais c'est souvent l'Etat qui produit ces biens ou au moins les finance. Certains biens publics sont enfin fournis comme des biens normaux.

Un problème similaire à celui des externalités existe : il faut trouver le bon niveau de production. Ceci suppose connu un grand nombre de paramètres très difficiles à mesurer.

Le financement ensuite pose problème car on ne peut pas ou bien il ne faut pas faire payer les usagers. Le problème du passager clandestin se pose avec acuité : il est tentant de ne pas contribuer au bien public et d'en profiter ensuite, d'autant plus qu'il est non excluable et non rival. Enfin, lorsque le bien n'est pas homogène il faut choisir quel type de bien produire.

Les routes sont un bien public typique fourni par l'Etat. La police, la justice l'armée ou les pompiers sont également des biens publics encore qu'ils soient rivaux si il n'y a pas suffisamment de capacités. Les infrastructures sportives, les MJC ou les bibliothèques sont également des biens publics soumis à encombrement en partie financé par l'Etat et par les cotisations des membres.

8.1.3.2 Le savoir

Le savoir est un bien public très important. C'est un bien public qui, de plus est accumulable. Il est pour partie disponible dans les bibliothèques. Cependant, sa reproduction est en général interdite, car il est rendu excluable par l'existence de droits d'auteur. Ceci permet de financer les éditeurs qui impriment les livres. C'est dommageable étant donné sa nature de bien non rival et des possibilités d'applications du savoir fondamental. Avec l'internet et les documents électroniques, on peut espérer que le savoir devienne totalement libre, une fois qu'il est publié.

Des difficultés supplémentaires existent pour la recherche fondamentale qui sont l'absence totale de gains de court terme possibles et, au contraire, des gains qui peuvent être énormes à plus tard, le long terme de certains projets et les difficultés d'évaluation du travail des chercheurs étant donné la technicité nécessaire. Pour éviter ces problèmes le système actuel est basé sur une évaluation par les scientifiques eux-mêmes et des postes relativement stables qui permettent d'être certain de pouvoir mener à bien des projets qui n'ont pas d'intérêt immédiat. Les connaissances sont transférées à tous et une organisation particulière permet d'inciter les chercheurs à la découverte lors qu'ils ne peuvent en retirer de profit : cette organisation est basée sur la reconnaissance morale de celui qui trouve le premier des résultats reproductibles par les pairs, ce qui induit une course entre laboratoires et une évaluation par les scientifiques. Cette organisation pose aussi le problème du mandarinat : si un individu arrive à avoir une influence suffisamment importante parmi ses pairs, il peut bloquer la reconnaissance de nouveaux travaux.

Ce système est cependant en train d'être mis à mal. Début 2004 ce sont des contrats durée déterminé qui sont de plus en plus proposés, tandis que le nombre de postes permanents n'augmente quasiment plus. Les crédits de fonctionnement ne sont souvent pas suffisants pour les instituts de recherche, ils doivent être trouvés par le biais de contrats avec l'Etat ou des entreprises (plutôt des entreprises publiques). Ceci a pour conséquence des coûts importants liés au temps passé à la réponse aux appels d'offres, qui ont souvent des objectifs qui peuvent être utiles à court terme, mais dont l'intérêt scientifique peut parfois être douteux. La concurrence entre les laboratoires pour les contrats a aussi pour conséquence la rétention d'informations. En fait on demande maintenant aux chercheurs d'abandonner pour partie la recherche fondamentale et faire plus de recherche appliquée. Ceci peut être problématique à long terme, d'une part au niveau du monde car ce bien public qui est le savoir risque d'être sous produit, et d'autre part au niveau de la France parce que la capacité de comprendre la recherche fondamentale n'existe que si on la fait et les innovations ont besoin de recherche fondamentale. La France vit beaucoup sur le

passé (programme nucléaire, aéronautique), les moyens étant en stagnation depuis 1990. Ceci permet une baisse des dépenses pour l'Etat, mais l'ordre de grandeur des besoins de la recherche reste relativement faible. Par exemple, les chercheurs correspondent à 1% des fonctionnaires mais sont concernés par 10% des départs en retraite non compensés. Pour comparaison, la baisse de la TVA sur la restauration permettrait de doubler les effectifs dans les établissements de recherche (hors universités). La recherche française souffre par ailleurs d'un assez grand nombre d'inefficacités en particulier le cloisonnement des instituts, et le manque de projets d'envergure. Enfin le fait d'avoir un poste à vie ne permet pas d'inciter au travail les individus qui ne trouvent pas de motivation dans le système (ce problème est d'ailleurs présent pour tous les fonctionnaires).

La recherche appliquée est dans une situation légèrement différente. En effet les connaissances appliquées sont en général rendues excludables par le système de brevets. Ce système, même si il éloigne de l'optimum social en rendant la connaissance payante, à l'intérêt d'inciter les entreprises à faire de la recherche, en leur permettant de tirer profit de leur découverte.

Le privé est dans une situation aussi difficile que le public. En effet, les fonds de pension exigent une rentabilité de court terme accrue, et la recherche privée hors du très court terme a reculé très fortement. Pour le soutien de la recherche privée les perspectives semblent un peu meilleures, des déductions fiscales pouvant être à l'ordre du jour pour inciter les entreprises à faire de la recherche. Et comme on l'a vu la recherche publique fait de plus en plus de recherche appliquée même si elle le fait avec des moyens insuffisants. Mais il n'en reste pas moins que sans partenariat avec la recherche publique la recherche privée est très inefficace, bien plus capable de mise en œuvre des connaissances fondamentales, mais incapable de les produire. Une part de recherche appliquée de plus en plus importante est effectuée dans le public, mais il ne faudrait pas qu'elle prenne la place de la recherche fondamentale.

Aux Etats Unis la situation est différente, les universités font déjà de la recherche appliquée et produisent de nombreux brevets, et les entreprises d'ailleurs se plaignent du prix de ces brevets qui les empêche de profiter de toutes les découvertes. Cependant l'Etat investit toujours beaucoup dans la recherche fondamentale et de nombreux chercheurs formés en France préfèrent aller travailler dans ce pays qui offre des conditions de travail bien moins pénibles.

Deux pays ont profité de façon importante de la vague des nouvelles technologies de l'information et des télécommunications, les Etats-Unis et la Finlande, qui sont pourtant basés sur des modèles sociaux économiques relativement différents. Leur réussite s'explique essentiellement par un investissement important dans la recherche et le soutien de l'Etat.

8.1.3.3 L'art

L'art, par exemple la musique ou les films sont des biens publics. Le système actuel les rend excludables par le biais des droits d'auteur et surtout des licences des éditeurs. Cette excludabilité peut être justifiée par le fait que le choix de ce qui doit être produit est extrêmement ardu et il est laissé aux marchés. L'Etat intervient tout de même pour subventionner certains projets : si tout l'art est aux mains du marché, ceci peut conduire à une diversité trop faible, toutes les entreprises essayant de produire pour les plus gros marchés.

Cependant, le développement des technologies de l'information et de l'informatique grand public menace cette organisation. En effet, le coût du partage de l'information est devenu

très faible, et le peer-to-peer, un système de partage de fichiers se développe de façon importante pour des copies illégales. Tout se passe comme si les consommateurs voulaient profiter collectivement de la non rivalité. L'effet sur le bien-être social de ce phénomène n'est pas évident. D'un côté, il s'accroît puisque les consommateurs peuvent profiter de biens qu'ils n'auraient pas achetés au prix du marché. D'un autre côté se repose la question du financement de ces biens publics. En effet si les consommateurs consomment sans les payer l'offre peut finir par ne plus être rentable et dans l'intervalle, ceux qui n'ont pas internet ou bien achètent CD ou DVD vont payer pour ceux qui téléchargent. Dans le plus long terme le financement de la production de musique et de films peut devenir problématique, de nouvelles solutions devront certainement être trouvées pour le financement de ce bien non-rival si l'on veut permettre une distribution gratuite.

8.1.3.4 Les logiciels

Les logiciels informatiques sont un autre exemple de biens publics intéressants. Dans les années 80/97 le marché était grossièrement divisé en deux (laissant de côté les Macintoshs). D'un côté les systèmes UNIX issus à l'origine de la recherche publique dont les entreprises productrices de logiciels avaient acquis les droits, et fait des variantes commerciales incompatibles. Ces systèmes très performants tournaient plutôt sur des machines onéreuses et étaient vendus très cher aux entreprises. De l'autre côté, se trouvaient les systèmes d'exploitation DOS puis windows 95/98 commercialisés par Microsoft tournant sur des PC bon marché, des systèmes assez rudimentaires, vendu peu cher. Le vainqueur de cette compétition a été sans conteste le système bon marché. En raison de l'utilisation par le grand public et les petites entreprises de ce système d'exploitation, l'offre de logiciels a été bien plus abondante pour cette plate forme (externalités positives de l'adoption d'une norme). Du coup Microsoft s'est retrouvé en position de monopole et a pu profiter des rentes prélevées sur les consommateurs et de l'offre de logiciels abondante pour développer un système bien plus performant (windows NT) et pénétrer le marché jusque là réservé aux UNIX.

Dans le même temps, un autre système totalement différent s'est développé, le système GNU/linux. Techniquement c'est un système très proche des UNIX. Il diffère cependant radicalement des autres systèmes. En effet la licence d'une grande partie des logiciels de ce système, la GPL, oblige ceux qui distribuent le logiciel à ne pas empêcher une redistribution, gratuite ou payante, ou une modification ultérieure. Au contraire les autres systèmes ne permettent pas à ceux qui ont acheté leurs logiciels de les redistribuer ou les modifier. En fait, la licence GPL permet aux logiciels de ne jamais devenir excludables, au motif qu'ils sont non rivaux d'une part, et donc que chacun doit pouvoir en faire ce qu'il veut, et que d'autre part c'est un bien de club, les utilisateurs en particulier ceux qui possèdent les compétences techniques pouvant contribuer à la construction du bien public.

Ces logiciels ont d'abord été produits au début des années 90 par des passionnés ne pouvant pas acheter les systèmes UNIX, trouvant les autres systèmes peu intéressants techniquement, et ayant envie de faire les choses eux-mêmes. Depuis de nombreux bénévoles puis des entreprises vendant le support physique (CD et manuels), et des services, produisent ce système et aujourd'hui il est devenu compétitif (d'autant plus qu'il est gratuit) et a quasiment remplacé les UNIX qui n'ont pas été évincés par windows NT dans les entreprises. C'est un exemple intéressant de bien public qui n'est pas fourni par l'Etat, et

pourtant n'a pas été rendu excluable et est produit d'une façon efficace et relativement performant.

8.1.4 La correction des défaillances du marché

Tous les cas traités ont des points communs importants. Le premier c'est une difficulté de trouver le bon niveau de production de certains biens et le type de biens alors qu'il n'y a pas de révélation par les prix. Le second c'est de trouver des modes de financement. Et le troisième est que des effets redistributifs importants sont à attendre de la fourniture de ces biens étant donné que le financement doit souvent être fourni par d'autres que ceux qui en profitent et également que ceux qui en profitent ou leurs coûts ne sont pas clairement établis. Dans ce cadre, le rôle de l'Etat est important étant donné qu'il est censé d'une part avoir plus d'information à priori, d'autre part être garant que les effets redistributifs iront dans le bon sens et enfin c'est à l'Etat d'organiser le financement.

Du coup, il est intéressant de voir si dans le cas de ces biens l'Etat est bien cette entité bienveillante. Dans la théorie de la capture de la réglementation, l'Etat est analysé comme composé de personnes ayant des intérêts particuliers utilisant la réglementation pour redistribuer à leurs amis ou électeurs plutôt que pour maximiser le bien-être collectif. Cette théorie est intéressante pour expliquer certains choix pris avec pour justification l'intérêt général. Par exemple des rond points apparaissent sans raison à des endroits isolés. La relance du nucléaire est justifiée par la lutte contre l'effet de serre sans que les baisses d'émission proposées ne soient justifiées, et surtout, alors que les centrales existantes n'ont pas encore été rentabilisées et qu'une augmentation de la demande d'électricité serait plutôt satisfaite par l'utilisation de centrales au gaz.

L'exemple des pots catalytiques est également éclairant, en effet cette norme a été choisie suite à l'insistance de l'Allemagne avec pour objectif de lutter contre les pluies acides parce qu'elles étaient responsables de la mort des forêts. Or il se trouve que les pluies acides ne sont pas les principaux responsables de la mort des forêts (même si elles sont responsables de l'acidification de lacs et de dégradations de bâtiments), et la technologie choisie n'est pas forcément la meilleure. En fait les industriels allemands avaient déjà déposé les brevets alors que les technologies les plus efficaces n'étaient pas tout à fait mûres. Aujourd'hui ces technologies les plus efficaces ont été abandonnées mais le problème est réglé au niveau environnemental.

8.2 Les services d'intérêt généraux

8.2.1 Présentation

Traditionnellement les services d'intérêt généraux sont considérés en France comme des services fondamentaux devant être absolument fournis, et dont la fourniture doit être garantie par l'Etat. La définition de ce qui rentre dans ces services est politique et varie avec les lieux et les époques. Aujourd'hui il s'agit d'abord de la défense, la justice, la police, l'action extérieure, la protection civile, ce sont les fonctions régaliennes de l'Etat. Les services dits urbains comprennent l'accès à l'eau, l'assainissement, les déchets, l'entretien de la voirie, les services funéraires. L'accès aux communications services postaux, téléphone, transports. Les activités permettant l'épanouissement personnel tels l'éducation, le sport et la culture sont également des services d'intérêt généraux. On trouve ensuite l'accès à l'énergie, au

logement, à la santé. Enfin il y a l'aide sociale et les services permettant d'éviter l'exclusion et d'assurer la cohésion sociale.

Ces services ont déjà été abordé à plusieurs reprises dans des contextes différents, étant donné qu'ils sont aussi parfois des biens de club, associés à des externalités, des biens publics, des monopoles naturels, ou de type assurantiels, ou bien qu'ils ont partie prenante avec la redistribution.

3 principes sous-tendent les services d'intérêt généraux en France: la continuité de service (obligation de fourniture), l'égalité d'accès (desserte universelle) et de traitement (égalité, équité tarifaire). En France l'équité tarifaire est stricte, tous les usagers ont le droit au même tarif.

Cependant ce qui faisait la spécificité du service public à la française c'est l'idée que seul l'Etat est en mesure de fournir ces services d'une façon satisfaisante, il doit faire plus que réglementer, il doit aussi être le fournisseur de ces services. Il peut être producteur en tant qu'administration publique (justice, police), il peut également posséder le capital de l'entreprise qui est indépendante des administrations centrales (la poste, EDF GDF, SNCF), il peut déléguer tout en étant le fournisseur (cas de l'eau) et il y a une exception, le service funéraire qui est privé.

Ces services sont considérés comme étant garants de la cohésion sociale et nationale. C'est particulièrement vrai pour les service régaliens, le service postal, les services sociaux, les services bancaires et l'accès au téléphone. Certains de ces services sont fournis partout grâce à la poste (service postal et bancaires).

8.2.2 L'évolution des services d'intérêt généraux

L'UE a une vision des services d'intérêt généraux différente, appelé service universel, plutôt d'inspiration anglo-saxonne. Dans cette conception, il importe peu qui fournit le service, et l'égalité tarifaire n'est pas stricte. Le rôle de l'Etat n'est que de faire en sorte que le service soit fourni de façon égalitaire avec un coût abordable et une certaine qualité, peu importe qui est le fournisseur. Dans ce cadre, le fournisseur peut être privé, et il faut une régulation, afin que le service d'intérêt général coexiste avec le marché. Il peut y avoir des contraintes de qualité, de prix, des subventions, et des concessions de monopole.

Lorsque les services publics sont ouverts à la concurrence, il faut que l'Etat en tant que producteur ne soit pas le régulateur. Il faut donc une instance indépendante de régulation. C'est le cas de l'ART (Agence de Régulation des Télécoms) qui fixe entre autres les tarifs d'interconnexions aux infrastructures de France Telecom.

Cette acception des services d'intérêt généraux est en train de remplacer la notion de service public à la française, avec ouverture à la concurrence et libéralisation des services d'intérêt généraux. En fait les services postaux sont considérés comme tellement importants dans leur dimension de cohésion nationale qu'ils ont été mis en retrait par rapport aux autres services d'intérêt généraux qui sont déjà libéralisés. Les services régaliens sont encore relativement épargnés. Comme on l'a vu les communications et l'énergie sont des services qui sont désormais ouverts à la concurrence. L'enseignement public a toujours coexisté avec l'enseignement privé, de même dans la santé. La recherche ne peut pas vraiment être ouverte à cause de la nature de bien public de cette activité. L'action sociale est également déléguée à des associations (par exemple associations de parents d'handicapés pour gérer les centres, associations s'occupant des réfugiés politiques) subventionnées par l'Etat. Il serait

possible de le faire également faire par des entreprises mais les risques de malversations sont plus importants, et les possibilités de changement technique et de gains de productivité sont faibles.

En fait la question est autant d'ordre technique que redistributif. Sous couvert de recherche de l'efficacité au niveau des coûts ou au niveau de la quantité de service à fournir, des intérêts particuliers sont parfois privilégiés. Le secteur hospitalier me semble un bon exemple de ces deux problèmes : d'un côté, dans des zones plutôt rurales en déclin démographique, des structures surdimensionnées sont maintenues alors qu'un désengagement progressif serait sans conséquence sur le service étant donné les surcapacités, parce que les élus locaux et les habitants empêchent cette réallocation. De l'autre, dans des zones plus urbaines et plus pauvres, où le besoin de structures médicales est important l'Etat diminue son offre, pousse à la rentabilité, et à l'utilisation du privé. Ceci n'est pas neutre et induit une moindre qualité de soins pour ceux qui n'ont pas les moyens de payer.

9 Les inégalités du développement

Dans les précédents thèmes on a essayé d'être relativement exhaustif. Ce ne sera pas le cas ici. En effet, il s'agirait d'étudier l'économie toute entière de pays extrêmement divers.

9.1 Quelles mesures pour le développement ?

Une mesure commune de la richesse est le PIB par tête. Et son évolution est mesurée par la croissance du PIB par tête. Personne ne prétend que c'est un indicateur parfait, mais on considère souvent qu'il est corrélé au développement qu'il n'est pas aisé de définir. En fait le PIB par tête, en tant que mesure du développement est problématique pour plusieurs raisons. D'abord, il peut masquer de grandes disparités dans le pays. Ensuite ce peut être un très mauvais indicateur étant donné qu'une grande partie de l'économie, informelle et traditionnelle n'est pas dans les statistiques, en particulier l'agriculture familiale et les petits boulots en ville.

Enfin, le développement correspond au moins autant à des changements structurels qu'à des changements quantitatifs du niveau de production. Un indice alternatif, prenant également en compte le niveau scolaire et l'espérance de vie a été proposé, l'IDH (Indice de Développement Humain) . Avec cet indicateur le classement des pays peut varier dans des proportions importantes.

Pour certains auteurs la notion même de développement est sujette à caution. Les changements structurels et quantitatifs correspondant au développement seraient en fait les changements qui ont été observés pour les sociétés occidentales et il n'est pas certain qu'il y ait ni une fatalité ni un intérêt à ce que les pays en voie de développement se développent comme les pays développés.

9.2 La dette

Dans les années 70, la crise et la faiblesse des investissements dans les Pays Développés à Economie de Marché (PDEM) a conduit les prêteurs à accepter des emprunts des Pays En voie de Développement (PED) qui par ailleurs ont besoin de capitaux et des potentialités de croissance importantes, en particulier en raison du faible coût de la main d'œuvre. Dans

de nombreux pays, cependant, la rentabilité des investissements n'a pas été suffisante, entre autres parce que les travailleurs n'étaient pas assez formés, et une grande partie de l'argent a été utilisée pour des dépenses militaires ou somptuaires, ou purement détournée. De plus, les termes de l'échange, qui sont le rapport des prix des produits exportés sur le prix des produits importés n'ont cessé de se dégrader pour les pays exportateurs de matières premières (hors pétrole).

Ensuite, les politiques de hausse des taux afin de lutter contre l'inflation dans les PDEM ont impliqué une augmentation très importante du service de la dette (qui est indexée sur les taux longs américains). En plus, la crise et les politiques de rigueur ont induit une baisse de la demande de la part des PDEM, et induit une baisse des exportations ainsi que des cours des matières premières. Le Mexique est entré en cessation de paiement en 1982 suivi par de très nombreux autres pays (dont l'Inde, la Côte d'Ivoire et bien d'autres).

Pour éviter la contagion des faillites financières, les PDEM ont accepté le rééchelonnement de la dette et une annulation en partie. En échange, le FMI impose une austérité budgétaire afin que la dette de l'Etat diminue, des dévaluations pour favoriser les exportations et diminuer les importations, une libéralisation des économies pour diminuer la dette et pour que les entreprises puissent faire faillite, alors que les Etats ne peuvent pas, et des hausses des taux d'intérêts internes afin de favoriser l'épargne. Ce retour à l'équilibre financier s'est soldé par des récessions nombreuses, une baisse de l'investissement et des importations et une augmentation des inégalités à l'intérieur des pays. De nouvelles crises (Mexique en 1994, Argentine récemment qui était pourtant le bon élève du FMI) continuent de se produire. Cependant la situation s'est améliorée pour de nombreux pays (en particulier avec la baisse des taux).

9.3 Les firmes multinationales et le dualisme

Le dualisme, c'est la coexistence au sein d'une économie de trois secteurs. Au départ, il n'y en avait que 2 secteurs de considérés d'où le nom. Il y a le secteur dit moderne, en général tourné vers l'exportation, dans lequel les multinationales sont présentes, avec des méthodes de production proches de celles ayant lieu dans les PDEM. Ensuite on trouve le secteur dit traditionnel, caractérisé par un mode de production hérité du passé, agricole. Et enfin il y a un secteur dit informel, de petits métiers en ville, non déclarés, parfois illégaux répondant plutôt à une logique de survie et non pas d'accumulation. En France, ce secteur est également présent et correspond au travail au noir et à l'économie illégale. Il est caractérisé, dans les PED par un coût d'entrée faible et une multi-spécialisation.

Ces secteurs échangent peu de biens encore que le secteur moderne puisse sous-traiter au secteur informel. En effet, le secteur traditionnel est centré sur l'autosuffisance avec une épargne et une accumulation très faible, voire négative si on regarde l'accumulation par tête. Le secteur moderne utilise des consommations intermédiaires importées, exporte les produits et est composé pour partie de capital étranger, les profits sont donc rapatriés. Il échange très peu avec les autres secteurs, et n'a en général pas d'effet d'entraînement sur les autres secteurs, ni au niveau de la demande ni au niveau de la redistribution, en particulier parce que les salaires sont relativement faibles. Les salaires sont tout de même plus importants dans le secteur moderne et une redistribution de solidarité a lieu mais pas suffisamment pour dégager une épargne. Seuls des mouvements de main-d'œuvre ont lieu entre ces secteurs. Dans certains pays, cependant, en particulier les pays d'Asie du

sud est, les multinationales sont relativement contrôlées et peuvent jouer un rôle dans le développement.

L'existence du dualisme a pour conséquence qu'une comparaison avec le développement des PDEM n'est pas forcément pertinente.

9.4 Commerce mondial et spécialisation

Globalement les PED sont peu insérés dans le commerce mondial, à l'exception du pétrole et des pays exportateurs d'Asie du sud est.

9.4.1 Spécialisation dans les ressources naturelles

Deux situations relativement différentes. D'une part les pays spécialisés dans les produits primaires, et d'autre part les pays pétroliers.

9.4.1.1 Exportations de produits primaires

Dans ce cas une première difficulté provient de la détérioration des termes de l'échange. En théorie, pour les ressources minérales, épuisables et également pour les produits agricoles, étant donné la finitude des terres, les prix devraient augmenter avec la rareté. Le progrès technique, en particulier la diminution des coûts de transport expliquent en partie ces diminutions de prix. Une autre théorie permet d'expliquer cette évolution. Suivant cette théorie, les travailleurs ne sont pas mobiles ce qui induit que les salaires sont plutôt rigides tandis que le capital est mobile de telle sorte que sa rentabilité est à peu près la même partout dans le monde. Dans ce cadre, ce sont avant tout les salaires qui vont déterminer les prix relatifs. Or, dans les PDEM les salaires ont augmenté, tandis que dans les PED ils ont stagné.

Au niveau des produits agricoles les excédents agricoles des PDEM liés aux politiques agricoles et à l'efficacité de l'agriculture industrielle au niveau des quantités aggravent encore la baisse des prix.

Ce sont également des pays où le dualisme est très prononcé, il n'y a pas d'effet d'entraînement car toutes les consommations intermédiaires en particulier les engrais et autres produits chimiques, ainsi que les machines proviennent des PDEM, les profits sont placés dans les PDEM et les productions agricoles nourrissent les habitants des PDEM.

9.4.1.2 Exportations de produits pétroliers

Les prix pétroliers, au contraire ont plutôt eu tendance à rester élevés. Ceci a eu pour conséquence des flux de devises importants vers les pays pétroliers. Ils se sont rapidement développés et industrialisés dans les années 70 avec mise en place d'un Etat providence.

Cependant, dans de nombreux pays, en particulier des pays du Golfe les investissements ont eu lieu dans des secteurs très peu rentables, les importations de produits de luxe sont importantes et le taux de change s'est apprécié ce qui a eu pour conséquence une baisse de la rentabilité des industries en concurrence sur les marchés mondiaux. Seules les industries protégées (en particulier construction, tertiaires) et le pétrole ont profité de la rente. En Arabie saoudite, par exemple l'Etat est déficitaire et le taux de d'alphabétisation est très faible. Il reste encore des réserves pétrolières mais le pays ne s'est pas vraiment développé.

L'Indonésie, par contre, en maintenant un taux de change faible a pu développer l'industrie et maintenir l'agriculture. par contre le pays reste très endetté et des dépenses ou investissement inutiles, en particulier au profit des dirigeants continuent d'avoir lieu.

9.4.2 Spécialisation dans l'exportation de produits manufacturés

Les pays qui se sont engagés dans cette voie ont cherché à valoriser leur main d'œuvre bon marché. Ils ont commencé par se spécialiser dans le boût de chaîne, l'assemblage, qui requiert beaucoup de main d'œuvre. Ensuite ils ont peu à peu remonté la chaîne, jusqu'à faire de l'industrie lourde, qui a ensuite été utilisée pour faire de la construction, en particulier de la construction navale en Corée du sud. Enfin certaines industries technologiques sont maintenant la spécialité de certains de ces pays (Taïwan) qui ont une main d'œuvre relativement qualifiée, et de la même façon cette spécialité a été acquise en remontant les filières.

Certains pays d'Asie du Sud Est ont particulièrement bien réussi ce type de développement, mais d'autres facteurs ont joué. D'abord l'aide extérieure, en particulier américaine, qui, pour des raisons géostratégiques a mis en place toutes les infrastructures dans ces pays. Ensuite une situation de départ peu inégalitaire et une organisation sociale qui a permis la mobilisation d'une épargne intérieure importante qui a évité la crise de la dette. Enfin, un Etat fort qui a empêché la hausse des salaires, qui a encadré l'industrialisation et a contrôlé les multinationales. Les salaires ont néanmoins augmenté dans ces pays et la crise financière de 1997 a révélé l'essoufflement de ce modèle, cependant ces pays ont déjà quasiment rattrapé les PDEM.

L'Ile Maurice est un autre exemple de pays qui a réussi à passer de l'exportation de produit agricole, le sucre de canne, à une industrie légère, en particulier textile. Ce sont les propriétaires des grandes exploitations, donc du privé qui ont investi. Le tourisme a également été une source de revenu. C'est un cas intéressant dans lequel l'initiative privée a été à la source du développement, mais c'est aussi une exception.

C'est la Chine, le Mexique, le Brésil et dans une certaine mesure l'Inde qui sont désormais dans cette dynamique.

9.4.3 Industries lourdes ou substitutions aux importations

L'idée derrière cette stratégie c'est qu'il est possible de passer d'une économie non développée, agricole avec un taux d'épargne faible à une économie moderne. Mais pour cela il ne faut pas être soumis à la concurrence internationale (stratégie de l'Allemagne, du Japon, des USA). Cette stratégie permet de profiter d'une technologie déjà mûre.

Pour pallier l'insuffisance de l'épargne, il faut utiliser les capitaux étrangers empruntés, et prélever sur l'agriculture. Le problème c'est que seule l'exportation permet de dégager des devises permettent de rembourser les investisseurs. Or, ces industries ne sont pas compétitives, et l'agriculture ne se développe pas étant donné que les investissements ne vont pas vers elle. Il faut aussi une importation de biens manufacturés permettant de mettre en place l'investissement.

Au final ces pays sont mal placés dans la division internationale du travail bien qu'ayant besoin de capitaux de savoir faire et équipements. Le rôle de l'Etat est également souvent important il subventionne ou protège des industries peu efficaces. Il peut également forcer les taux à rester bas, ce qui permet de rembourser facilement la dette de l'Etat et de favoriser l'investissement industriel, mais cette politique décourage l'épargne.

Cette stratégie a eu des résultats assez peu probants, en particulier il n'y a pas eu d'entraînement de l'agriculture. L'explosion de la dette a mis un terme à ce type de développement et les stratégies d'ajustement du FMI ont pris le relais. Pour pouvoir profiter de l'aide du FMI les pays se sont ouverts, et maintenant sont plutôt des pays exportateurs. Pour autant leur développement n'est pas forcément réussi et les résultats sont contrastés (Chili a plutôt réussi, Argentine va mal).

9.5 Les disparités au sein des pays en développement

9.5.1 L'agriculture

Tout d'abord, le développement de l'agriculture n'est pas le même dans tous les pays. Outre la grande culture d'exportation, deux stratégies sont possibles. D'un côté passer directement à une grande agriculture moderne, de l'autre la réforme agraire avec redistribution des grands domaines entre petites exploitations. Un objectif de la réforme peut être d'effectuer une redistribution, et également d'augmenter l'efficacité de l'agriculture, avec l'idée que les agriculteurs seront plus productifs si ils récupèrent le produit de leur travail. Certains pays d'Asie du sud est et l'Inde ont suivi la voie de la modernisation rapide. L'autosuffisance en céréales a été atteinte, au prix d'un investissement et donc d'un endettement coûteux, mais surtout d'une mise à l'écart d'une population importante.

La réforme agraire a été bien réussie en Corée du Sud et à Taïwan où des techniques adaptées aux petites tailles des parcelles ont été impulsés par l'Etat. Une partie de l'industrialisation légère s'est faite sur place et a permis un entraînement important. Les réformes agraires dans les autres pays n'ont pas été vraiment efficaces, la petite taille des exploitations empêchant la mécanisation, le progrès technique ne pénétrant pas.

Dans les pays où il y a une production pour l'exportation, il y a en général un autre désavantage pour l'agriculture du secteur traditionnel, qui est que la colonisation a transformé les modes de production et en particulier les meilleures terres sont pour l'exportation.

La question de la sous-alimentation se pose toujours dans certaines régions, mais l'étude d'un certain nombre de famines montre que ce n'est pas tellement l'offre qui est trop faible, mais le groupe concerné par la famine n'a plus assez de revenus pour acheter les produits agricoles qui ont renchéri en cas de mauvaises récoltes.

9.5.2 Population

Les PED sont également différemment impactés par l'accroissement de la population. Les pays d'Asie du Sud Est ont pu mettre à profit cet accroissement pour augmenter leur production. Mais en Afrique, l'accroissement de population est plus rapide que l'investissement de telle sorte que la quantité de capital par tête régresse. Le SIDA a encore tendance à aggraver ce problème, car il touche particulièrement les actifs.

Face à l'accroissement démographique, la Chine a mis en place un programme autoritaire de réduction des naissances, avec à la fois une diffusion de la contraception et des incitations économiques et sociales à la famille avec enfant unique. Ce pays reste très peuplé mais cette politique a porté ses fruits en stoppant l'accroissement démographique. En Amérique du Sud, la transition démographique est amorcée, la natalité commence à diminuer mais reste élevée. Dans les autres pays la croissance de la population reste préoccupante, en particulier en Afrique et en Inde où les ressources naturelles sont en train d'être épuisées peu à peu.

9.5.3 La pauvreté

La pauvreté enfin reste importante dans de nombreux PED. Elle a régressé dans les pays pétroliers, et dans certains pays d'Asie du Sud Est mais reste importante partout ailleurs. La différence entre le secteur moderne et les autres secteurs expliquent pour partie cette pauvreté, mais pas uniquement. Les plans d'austérité impulsés par le FMI ont également renforcé les inégalités. Cependant il faut noter que l'Etat providence n'est pas toujours efficace pour corriger ces inégalités car il protège déjà ceux qui n'en n'ont pas forcément besoin et a servi des intérêts catégoriels dans le cadre de clientélisme électoral en particulier. Les structures traditionnelles ou informelles peuvent à cet égard être efficaces pour permettre une certaine redistribution.

Le chômage est également important, à la fois dans le secteur traditionnel (déguisé) mais aussi à la ville. Le secteur informel peut alors permettre d'atténuer les difficultés.

En Amérique du Sud, après des années difficiles le niveau de production antérieur a été retrouvé et les perspectives de croissances sont bonnes, ainsi qu'en Inde, même si les inégalité peuvent être très importantes. En Afrique la situation économique est assez préoccupante. La croissance par tête est négative dans de nombreux pays. L'Etat a impulsé un certain développement, mais d'une façon très inefficace en s'appuyant essentiellement sur l'aide internationale et l'endettement. Les plans de stabilisation du FMI ont eu pour conséquence un désengagement de l'Etat et une désindustrialisation. L'épargne et l'investissement intérieurs sont très faibles d'une part parce que dans le secteur traditionnel l'épargne est très faible, très inégalement répartie et n'est pas dirigée vers l'industrialisation, voire même réinvestie dans les PDEM, et que les multinationales rapatrient les bénéfices. Les capitaux internationaux, de plus ne sont pas investis en Afrique mais en Amérique du Sud ou en Asie. Enfin les guerres, pour les terres, la rente, ou encore liées aux conflits d'intérêt des PDEM sont encore fréquentes.

9.5.4 Des progrès généraux

Des progrès ont néanmoins été enregistrés de façon générale, tout d'abord au niveau de la dette qui est plus faible, mais aussi au niveau de l'alphabétisation et de la réduction de la mortalité. D'intéressantes initiatives locales existent, parfois en lien avec des ONG. On peut citer, par exemple les banques des pauvres, permettant de financer les projets en général très rentables d'éducation et d'activité mais qui ne trouvent pas de financement par les banques, ou à des taux très élevés.

Annexe A Licence

A.1 GNU Free Documentation License

Version 1.2, November 2002

Copyright © 2000,2001,2002 Free Software Foundation, Inc.
59 Temple Place, Suite 330, Boston, MA 02111-1307, USA

Everyone is permitted to copy and distribute verbatim copies of this license document, but changing it is not allowed.

0. PREAMBLE

The purpose of this License is to make a manual, textbook, or other functional and useful document *free* in the sense of freedom: to assure everyone the effective freedom to copy and redistribute it, with or without modifying it, either commercially or non-commercially. Secondly, this License preserves for the author and publisher a way to get credit for their work, while not being considered responsible for modifications made by others.

This License is a kind of “copyleft”, which means that derivative works of the document must themselves be free in the same sense. It complements the GNU General Public License, which is a copyleft license designed for free software.

We have designed this License in order to use it for manuals for free software, because free software needs free documentation: a free program should come with manuals providing the same freedoms that the software does. But this License is not limited to software manuals; it can be used for any textual work, regardless of subject matter or whether it is published as a printed book. We recommend this License principally for works whose purpose is instruction or reference.

1. APPLICABILITY AND DEFINITIONS

This License applies to any manual or other work, in any medium, that contains a notice placed by the copyright holder saying it can be distributed under the terms of this License. Such a notice grants a world-wide, royalty-free license, unlimited in duration, to use that work under the conditions stated herein. The “Document”, below, refers to any such manual or work. Any member of the public is a licensee, and is addressed as “you”. You accept the license if you copy, modify or distribute the work in a way requiring permission under copyright law.

A “Modified Version” of the Document means any work containing the Document or a portion of it, either copied verbatim, or with modifications and/or translated into another language.

A “Secondary Section” is a named appendix or a front-matter section of the Document that deals exclusively with the relationship of the publishers or authors of the Document to the Document’s overall subject (or to related matters) and contains nothing that could fall directly within that overall subject. (Thus, if the Document is in part a textbook of mathematics, a Secondary Section may not explain any mathematics.) The relationship could be a matter of historical connection with the subject or with related matters, or of legal, commercial, philosophical, ethical or political position regarding them.

The “Invariant Sections” are certain Secondary Sections whose titles are designated, as being those of Invariant Sections, in the notice that says that the Document is released under this License. If a section does not fit the above definition of Secondary then it is not allowed to be designated as Invariant. The Document may contain zero Invariant Sections. If the Document does not identify any Invariant Sections then there are none.

The “Cover Texts” are certain short passages of text that are listed, as Front-Cover Texts or Back-Cover Texts, in the notice that says that the Document is released under this License. A Front-Cover Text may be at most 5 words, and a Back-Cover Text may be at most 25 words.

A “Transparent” copy of the Document means a machine-readable copy, represented in a format whose specification is available to the general public, that is suitable for revising the document straightforwardly with generic text editors or (for images composed of pixels) generic paint programs or (for drawings) some widely available drawing editor, and that is suitable for input to text formatters or for automatic translation to a variety of formats suitable for input to text formatters. A copy made in an otherwise Transparent file format whose markup, or absence of markup, has been arranged to thwart or discourage subsequent modification by readers is not Transparent. An image format is not Transparent if used for any substantial amount of text. A copy that is not “Transparent” is called “Opaque”.

Examples of suitable formats for Transparent copies include plain ASCII without markup, Texinfo input format, LaTeX input format, SGML or XML using a publicly available DTD, and standard-conforming simple HTML, PostScript or PDF designed for human modification. Examples of transparent image formats include PNG, XCF and JPG. Opaque formats include proprietary formats that can be read and edited only by proprietary word processors, SGML or XML for which the DTD and/or processing tools are not generally available, and the machine-generated HTML, PostScript or PDF produced by some word processors for output purposes only.

The “Title Page” means, for a printed book, the title page itself, plus such following pages as are needed to hold, legibly, the material this License requires to appear in the title page. For works in formats which do not have any title page as such, “Title Page” means the text near the most prominent appearance of the work’s title, preceding the beginning of the body of the text.

A section “Entitled XYZ” means a named subunit of the Document whose title either is precisely XYZ or contains XYZ in parentheses following text that translates XYZ in another language. (Here XYZ stands for a specific section name mentioned below, such as “Acknowledgements”, “Dedications”, “Endorsements”, or “History”.) To “Preserve the Title” of such a section when you modify the Document means that it remains a section “Entitled XYZ” according to this definition.

The Document may include Warranty Disclaimers next to the notice which states that this License applies to the Document. These Warranty Disclaimers are considered to be included by reference in this License, but only as regards disclaiming warranties: any other implication that these Warranty Disclaimers may have is void and has no effect on the meaning of this License.

2. VERBATIM COPYING

You may copy and distribute the Document in any medium, either commercially or noncommercially, provided that this License, the copyright notices, and the license notice saying this License applies to the Document are reproduced in all copies, and that you add no other conditions whatsoever to those of this License. You may not use technical measures to obstruct or control the reading or further copying of the copies you make or distribute. However, you may accept compensation in exchange for copies. If you distribute a large enough number of copies you must also follow the conditions in section 3.

You may also lend copies, under the same conditions stated above, and you may publicly display copies.

3. COPYING IN QUANTITY

If you publish printed copies (or copies in media that commonly have printed covers) of the Document, numbering more than 100, and the Document's license notice requires Cover Texts, you must enclose the copies in covers that carry, clearly and legibly, all these Cover Texts: Front-Cover Texts on the front cover, and Back-Cover Texts on the back cover. Both covers must also clearly and legibly identify you as the publisher of these copies. The front cover must present the full title with all words of the title equally prominent and visible. You may add other material on the covers in addition. Copying with changes limited to the covers, as long as they preserve the title of the Document and satisfy these conditions, can be treated as verbatim copying in other respects.

If the required texts for either cover are too voluminous to fit legibly, you should put the first ones listed (as many as fit reasonably) on the actual cover, and continue the rest onto adjacent pages.

If you publish or distribute Opaque copies of the Document numbering more than 100, you must either include a machine-readable Transparent copy along with each Opaque copy, or state in or with each Opaque copy a computer-network location from which the general network-using public has access to download using public-standard network protocols a complete Transparent copy of the Document, free of added material. If you use the latter option, you must take reasonably prudent steps, when you begin distribution of Opaque copies in quantity, to ensure that this Transparent copy will remain thus accessible at the stated location until at least one year after the last time you distribute an Opaque copy (directly or through your agents or retailers) of that edition to the public.

It is requested, but not required, that you contact the authors of the Document well before redistributing any large number of copies, to give them a chance to provide you with an updated version of the Document.

4. MODIFICATIONS

You may copy and distribute a Modified Version of the Document under the conditions of sections 2 and 3 above, provided that you release the Modified Version under precisely this License, with the Modified Version filling the role of the Document, thus licensing distribution and modification of the Modified Version to whoever possesses a copy of it. In addition, you must do these things in the Modified Version:

- A. Use in the Title Page (and on the covers, if any) a title distinct from that of the Document, and from those of previous versions (which should, if there were any, be listed in the History section of the Document). You may use the same title as a previous version if the original publisher of that version gives permission.
- B. List on the Title Page, as authors, one or more persons or entities responsible for authorship of the modifications in the Modified Version, together with at least five of the principal authors of the Document (all of its principal authors, if it has fewer than five), unless they release you from this requirement.
- C. State on the Title page the name of the publisher of the Modified Version, as the publisher.
- D. Preserve all the copyright notices of the Document.

- E. Add an appropriate copyright notice for your modifications adjacent to the other copyright notices.
- F. Include, immediately after the copyright notices, a license notice giving the public permission to use the Modified Version under the terms of this License, in the form shown in the Addendum below.
- G. Preserve in that license notice the full lists of Invariant Sections and required Cover Texts given in the Document's license notice.
- H. Include an unaltered copy of this License.
- I. Preserve the section Entitled "History", Preserve its Title, and add to it an item stating at least the title, year, new authors, and publisher of the Modified Version as given on the Title Page. If there is no section Entitled "History" in the Document, create one stating the title, year, authors, and publisher of the Document as given on its Title Page, then add an item describing the Modified Version as stated in the previous sentence.
- J. Preserve the network location, if any, given in the Document for public access to a Transparent copy of the Document, and likewise the network locations given in the Document for previous versions it was based on. These may be placed in the "History" section. You may omit a network location for a work that was published at least four years before the Document itself, or if the original publisher of the version it refers to gives permission.
- K. For any section Entitled "Acknowledgements" or "Dedications", Preserve the Title of the section, and preserve in the section all the substance and tone of each of the contributor acknowledgements and/or dedications given therein.
- L. Preserve all the Invariant Sections of the Document, unaltered in their text and in their titles. Section numbers or the equivalent are not considered part of the section titles.
- M. Delete any section Entitled "Endorsements". Such a section may not be included in the Modified Version.
- N. Do not retitle any existing section to be Entitled "Endorsements" or to conflict in title with any Invariant Section.
- O. Preserve any Warranty Disclaimers.

If the Modified Version includes new front-matter sections or appendices that qualify as Secondary Sections and contain no material copied from the Document, you may at your option designate some or all of these sections as invariant. To do this, add their titles to the list of Invariant Sections in the Modified Version's license notice. These titles must be distinct from any other section titles.

You may add a section Entitled "Endorsements", provided it contains nothing but endorsements of your Modified Version by various parties—for example, statements of peer review or that the text has been approved by an organization as the authoritative definition of a standard.

You may add a passage of up to five words as a Front-Cover Text, and a passage of up to 25 words as a Back-Cover Text, to the end of the list of Cover Texts in the Modified Version. Only one passage of Front-Cover Text and one of Back-Cover Text may be added by (or through arrangements made by) any one entity. If the Document already

includes a cover text for the same cover, previously added by you or by arrangement made by the same entity you are acting on behalf of, you may not add another; but you may replace the old one, on explicit permission from the previous publisher that added the old one.

The author(s) and publisher(s) of the Document do not by this License give permission to use their names for publicity for or to assert or imply endorsement of any Modified Version.

5. COMBINING DOCUMENTS

You may combine the Document with other documents released under this License, under the terms defined in section 4 above for modified versions, provided that you include in the combination all of the Invariant Sections of all of the original documents, unmodified, and list them all as Invariant Sections of your combined work in its license notice, and that you preserve all their Warranty Disclaimers.

The combined work need only contain one copy of this License, and multiple identical Invariant Sections may be replaced with a single copy. If there are multiple Invariant Sections with the same name but different contents, make the title of each such section unique by adding at the end of it, in parentheses, the name of the original author or publisher of that section if known, or else a unique number. Make the same adjustment to the section titles in the list of Invariant Sections in the license notice of the combined work.

In the combination, you must combine any sections Entitled “History” in the various original documents, forming one section Entitled “History”; likewise combine any sections Entitled “Acknowledgements”, and any sections Entitled “Dedications”. You must delete all sections Entitled “Endorsements.”

6. COLLECTIONS OF DOCUMENTS

You may make a collection consisting of the Document and other documents released under this License, and replace the individual copies of this License in the various documents with a single copy that is included in the collection, provided that you follow the rules of this License for verbatim copying of each of the documents in all other respects.

You may extract a single document from such a collection, and distribute it individually under this License, provided you insert a copy of this License into the extracted document, and follow this License in all other respects regarding verbatim copying of that document.

7. AGGREGATION WITH INDEPENDENT WORKS

A compilation of the Document or its derivatives with other separate and independent documents or works, in or on a volume of a storage or distribution medium, is called an “aggregate” if the copyright resulting from the compilation is not used to limit the legal rights of the compilation’s users beyond what the individual works permit. When the Document is included in an aggregate, this License does not apply to the other works in the aggregate which are not themselves derivative works of the Document.

If the Cover Text requirement of section 3 is applicable to these copies of the Document, then if the Document is less than one half of the entire aggregate, the Document’s Cover Texts may be placed on covers that bracket the Document within the aggregate, or the

electronic equivalent of covers if the Document is in electronic form. Otherwise they must appear on printed covers that bracket the whole aggregate.

8. TRANSLATION

Translation is considered a kind of modification, so you may distribute translations of the Document under the terms of section 4. Replacing Invariant Sections with translations requires special permission from their copyright holders, but you may include translations of some or all Invariant Sections in addition to the original versions of these Invariant Sections. You may include a translation of this License, and all the license notices in the Document, and any Warranty Disclaimers, provided that you also include the original English version of this License and the original versions of those notices and disclaimers. In case of a disagreement between the translation and the original version of this License or a notice or disclaimer, the original version will prevail.

If a section in the Document is Entitled “Acknowledgements”, “Dedications”, or “History”, the requirement (section 4) to Preserve its Title (section 1) will typically require changing the actual title.

9. TERMINATION

You may not copy, modify, sublicense, or distribute the Document except as expressly provided for under this License. Any other attempt to copy, modify, sublicense or distribute the Document is void, and will automatically terminate your rights under this License. However, parties who have received copies, or rights, from you under this License will not have their licenses terminated so long as such parties remain in full compliance.

10. FUTURE REVISIONS OF THIS LICENSE

The Free Software Foundation may publish new, revised versions of the GNU Free Documentation License from time to time. Such new versions will be similar in spirit to the present version, but may differ in detail to address new problems or concerns. See <http://www.gnu.org/copyleft/>.

Each version of the License is given a distinguishing version number. If the Document specifies that a particular numbered version of this License “or any later version” applies to it, you have the option of following the terms and conditions either of that specified version or of any later version that has been published (not as a draft) by the Free Software Foundation. If the Document does not specify a version number of this License, you may choose any version ever published (not as a draft) by the Free Software Foundation.

A.1.1 ADDENDUM: How to use this License for your documents

To use this License in a document you have written, include a copy of the License in the document and put the following copyright and license notices just after the title page:

```
Copyright (C) year your name.  
Permission is granted to copy, distribute and/or modify this document  
under the terms of the GNU Free Documentation License, Version 1.2  
or any later version published by the Free Software Foundation;  
with no Invariant Sections, no Front-Cover Texts, and no Back-Cover  
Texts. A copy of the license is included in the section entitled ‘‘GNU  
Free Documentation License’’.
```

If you have Invariant Sections, Front-Cover Texts and Back-Cover Texts, replace the “with...Texts.” line with this:

```
with the Invariant Sections being list their titles, with  
the Front-Cover Texts being list, and with the Back-Cover Texts  
being list.
```

If you have Invariant Sections without Cover Texts, or some other combination of the three, merge those two alternatives to suit the situation.

If your document contains nontrivial examples of program code, we recommend releasing these examples in parallel under your choice of free software license, such as the GNU General Public License, to permit their use in free software.